R E P U B L I Q U E  D U  C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

## CHAPITRE 15

## MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

VERSION FRANÇAISE

## SOMMAIRE


NOTE EXPLICATIVE 4

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES 5

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE 7

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE 7

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES 8

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020 9

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES 10

2.1. PROGRAMME 196: DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE 11

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 12

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 13

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020 14

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020 16

2.2. PROGRAMME 197: UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE 22

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 23

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 24

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020 26

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020 29

2.3. PROGRAMME 198: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR EDUCATION DE BASE 38

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 39

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 39

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020 40

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020 42

2.4. PROGRAMME 199: ALPHABETISATION 50

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 51

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 52

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020 53

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020 56

**3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES 61**

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 62

3.2. LEÇONS APPRISES 66

3.3. PERSPECTIVES 67

# NOTE EXPLICATIVE

# 1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Au cours de l'exercice 2020, certains éléments de l'environnement international et national, marqués par la pandémie à COVID-19 ont eu un impact sur la mise en œuvre des programmes du Ministère de l'Education de Base.

**A- Au plan International**

La mise en œuvre des activités du MINEDUB au cours de l'exercice 2020 s'est déroulée en cohérence avec les orientations de l'Agenda 2030 qui exige une éducation équitable, inclusive et de qualité pour tous. Cette nouvelle dynamique est impulsée par les Objectifs de Développement Durable (ODD).

A cet effet, le Ministère de l'Education de Base est particulièrement interpellé par le quatrième ODD, dont l'objectif est d' « ***assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie*** ».

**B- Au plan National**

Au cours de l'année budgétaire 2020, la réalisation des actions du MINEDUB s'est effectuée dans un contexte marqué par :

· les perturbations sociopolitiques dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest qui ont entrainé la destruction des infrastructures scolaires, les agressions, les assassinats et les enlèvements des personnels enseignants et des élèves, les villes mortes et divers autres troubles ou désagréments ;

· les incursions de la secte terroriste BokoHaram dans la Région de l'Extrême-Nord ;

· la survenue de la crise de COVID-19.

Ces éléments de contexte ont eu pour corollaire les déplacements internes des apprenants, l'afflux massif des populations vers les autres régions du pays et la fermeture de nombreuses écoles, ce qui a entraîné des effectifs pléthoriques dans les établissements scolaires des régions d'accueil et de graves dysfonctionnements dans les écoles des Régions sus citées.

Cette situation a négativement impacté sur la scolarisation des enfants et la couverture des programmes scolaires, avec notamment :

· la fermeture de nombreuses écoles dans les régions frontalières à cause de l'insécurité du fait des attaques de BokoHaram et la crise sociopolitique survenue en République Centrafricaine ;

· Certaines écoles ont été affectées par la crise socio-politique vécue dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest (écoles fermées, ou incendiées).

Comme autre fait majeur de l'année 2020, on note la restriction budgétaire (le collectif budgétaire) qui a beaucoup impacté la réalisation de plusieurs projets d'investissement public.

### 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

En adoptant le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le Gouvernement a pris l'option d'une politique économique promotrice d'une croissance forte, source de création de richesses et d'emplois, et pré requis à la redistribution des revenus et à la réduction de la pauvreté.
L'élaboration de la Stratégie du Secteur de l'Education et la Formation (SSEF) par la suite en 2013, entre en étroite relation avec l'ambition du Cameroun de devenir un pays industrialisé à l'horizon 2035. Ce travail a permis de donner une vue holistique et cohérente de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques du secteur de l'Education et de la Formation énoncées dans le DSCE.
Sur la base des orientations du DSCE, le Gouvernement a élaboré en 2013 une Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation qui comporte trois axes : (i) Accès et équité,(ii) Qualité et Pertinence, (iii) Gouvernance et Pilotage du système éducatif.

### 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Le Ministère de l'Education de Base réorganisé par décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière d'Education de Base.
A ce titre, il est responsable:
· de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement maternel et primaire ;
· de la conception et de la détermination des programmes d'enseignement et du contrôle de leur mise en œuvre ;
· des études et de la recherche sur les méthodes les plus appropriées pour l'éducation de base ;
· de l'élaboration des principes de gestion et d'évaluation des établissements de ce niveau d'enseignement ;
· de la formation morale, civique et intellectuelle des enfants en âge scolaire, en liaison avec le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
· de la conception et de la diffusion des normes, règles et procédures d'évaluation des apprenants ;
· du suivi et du contrôle de la gestion administrative et pédagogique des établissements publics et privés de ce niveau d'enseignement ;
· de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la carte scolaire de ce niveau d'enseignement ;
· de l'élaboration, de l'analyse et de la tenue des statistiques de ce niveau d'enseignement
;
· de la politique du livre de ce niveau d'enseignement ;
· de la lutte contre l'analphabétisme ;
· du suivi des établissements maternels et primaires privés d'enseignement laïc et
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

confessionnel ;
· du suivi de construction des bâtiments et infrastructures scolaires et des Enseignants;
· de la gestion et de la formation continue des personnels enseignants et auxiliaires sous réserve des attributions dévolues aux autres Départements Ministériels.
Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), en relation avec le Ministère des Arts et de la Culture et le Ministère des Relations Extérieures.
Ce domaine d'intervention couvre les fonctions principales suivantes:
· Administration générale de l'enseignement ;
· Enseignement primaire et préscolaire;
· Enseignement hors niveau.
Le Ministère de l'Education de Base dispose des projets de coopération qui peuvent être assimilés aux EPA parce que bénéficiant des fonds de contrepartie Camerounaise.
Il s'agit des projets suivants:
· Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP);
· Programme Education de Base avec l'UNICEF (éveil, accès et qualité) ;
· PAREC (Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun).

### 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Au cours de l'exercice 2020, certains éléments de l'environnement international et national, marqués par la pandémie à COVID-19 ont eu un impact sur la mise en œuvre des programmes du Ministère de l'Education de Base.
A- Au plan International

La mise en œuvre des activités du MINEDUB au cours de l'exercice 2020 s'est déroulée en cohérence avec les orientations de l'Agenda 2030 qui exige une éducation équitable, inclusive et de qualité pour tous. Cette nouvelle dynamique est impulsée par les Objectifs de Développement Durable (ODD).
A cet effet, le Ministère de l'Education de Base est particulièrement interpellé par le quatrième ODD, dont l'objectif est d' « assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».
B- Au plan National

Au cours de l'année budgétaire 2020, la réalisation des actions du MINEDUB s'est effectuée dans un contexte marqué par :
- les perturbations sociopolitiques dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest qui ont entrainé la destruction des infrastructures scolaires, les agressions, les assassinats et les enlèvements des personnels enseignants et des élèves, les villes mortes et divers autres troubles ou désagréments ;
- les incursions de la secte terroriste BokoHaram dans la Région de l'Extrême-Nord ;

- la survenue de la crise de COVID-19.

Ces éléments de contexte ont eu pour corollaire les déplacements internes des apprenants, l'afflux massif des populations vers les autres régions du pays et la fermeture de nombreuses écoles, ce qui a entraîné des effectifs pléthoriques dans les établissements scolaires des régions d'accueil et de graves dysfonctionnements dans les écoles des Régions sus citées.

Cette situation a négativement impacté sur la scolarisation des enfants et la couverture des programmes scolaires, avec notamment :

- la fermeture de nombreuses écoles dans les régions frontalières à cause de l'insécurité du fait des attaques de BokoHaram et la crise sociopolitique survenue en République Centrafricaine ;
- Certaines écoles ont été affectées par la crise socio-politique vécue dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest (écoles fermées, ou incendiées).

### 1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

L'un des faits majeurs de l'année 2020 a été la restriction budgétaire (le collectif budgétaire) qui a beaucoup impacté la réalisation de plusieurs projets d'investissement public.

# 2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

# 2.1. PROGRAMME 196

DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE

Responsable du programme

MAMAT NEE DAIFERLE MADELEINE

### 2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'éducation est un droit inaliénable pour tous les enfants sans discrimination. L'accès à l'éducation constitue de ce fait la condition de réalisation des droits fondamentaux de la personne humaine. Le gouvernement du Cameroun a endossé les recommandations du cadre de Incheon en Corée et s'est engagé tant au niveau national qu'international à **"assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout a u long de la vie"** tel que stipulé dans l'ODD4.

A cet effet, à travers le programme 196 – **Développement du préscolaire**, le Gouvernement a assuré la couverture de l'enseignement maternel par le développement de l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales, avec l'implication forte des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). A ce niveau, des appuis ont été accordés au secteur privé pour développer l'offre préscolaire formelle.

L'extension du préscolaire s'est traduite concrètement par l'accroissement des infrastructures, du personnel, et l'application des programmes intégrés et flexibles, qui visent la mise en œuvre de la cible 4.2 de l'Objectif de Développement Durable 4 (ODD4). Cette cible ~~qui~~ dispose que, « **d'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolair e de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire** ».

Le programme 196 dont l'objectif est « Accroître le taux de Préscolarisation sur toute l'étendue du territoire national » afin de réduire les disparités entre les zones rurales et les zones urbaines en matière de préscolarisation, a été mis en œuvre avec le concours des Partenaires au développement, des CTD, des Communautés, des organisations de la Société civile (OSC et autres ONG).

Ce programme se décline en trois actions ainsi formulées :

- Action 1 : Soutien au préscolaire à base communautaire ;
- Action 2 : Amélioration de la qualité de l'offre préscolaire publique ;
- Action 3 : Encouragement de l'initiative privée formelle.

Le tableau ci-dessous présente les performances détaillées du programme.

| | | | |
|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Accroître le taux de Préscolarisation sur toute l'étendue du territoire national | | |
| Indicateur | Intitulé: | Taux Brut de Préscolarisation | |
| | Unité de mesure | % | |
| | Valeur de référence:<br>Année de référence: | 35.2<br>2018 | |
| | Valeur Cible<br>Année cible: | 35.7<br>2020 | |
| ACTIONS DU PROGRAMME | Action 01: SOUTIEN AU PRÉSCOLAIRE A BASE COMMUNAUTAIRE<br>Action 02: AMÉLIORATION DE L'OFFRE PRÉSCOLAIRE PUBLIQUE<br>Action 03: ENCOURAGEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE FORMELLE | | |
| DOTATIONS INITIALES | AE<br>14 413 936 707 | | CP<br>14 413 936 707 |
| RESPONSABLE DU PROGRAMME | MAMAT NEE DAIFERLE MADELEINE, | | |

### 2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le contexte de mise en œuvre du Programme 196 en 2020 est caractérisé par l'existence des disparités relatives à la situation régionale et aux zones d'implantation du préscolaire. La répartition des enfants effectivement préscolarisés par région, montre que la région du Centre est celle qui scolarise la plus grande proportion avec plus d'un-tiers des enfants. Elle est suivie du Littoral avec plus d'un quart des élèves du pays. Ces deux régions concentrent environ 60% des enfants préscolarisés.

Les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord enregistrent les plus faibles pourcentages d'enfants qui fréquentent l'école maternelle avec respectivement 20,02%, 10,44% et 7,6% (voir rapport d'analyse 2019-2020). Le taux brut de préscolarisation se situe à 38.83% en 2020. Il affiche un dépassement de plus de 3.43% par rapport à la valeur cible.

En 2020, le Gouvernement a poursuivi les efforts d''extension et d'amélioration de la qualité du préscolaire qui se sont traduits par :

- La création de 394 CPC sur toute l'étendue du territoire ;
- L'accroissement des infrastructures, des personnels ;
- L'application des programmes intégrés et flexibles dans les CPC ;
- La formation continue des enseignants du préscolaire et des animateurs des CPC ;
- La formation des enseignants à l'utilisation des nouveaux curricula ;
- Le suivi évaluation des nouveaux curricula ;
- La mise à disposition des subventions aux établissements préscolaires privés ;
- L'inspection du personnel enseignant dans les écoles maternelles ;
- La distribution des exemplaires du document de stratégie et de politique du préscolaire à base communautaire ;
- La formation initiale des animateurs des CPC ;
- La construction et l'équipement des infrastructures dans le préscolaire ;
- Le suivi-évaluation de la subvention.

Toutefois, l'atteinte des objectifs du Programme 196 sur le plan national a été influencée par les faits majeurs ci-après :

- Le climat d'insécurité dû aux exactions de la secte terroriste Boko-Haram dans la Région de l'Extrême-nord en légère accalmie ;
- L'afflux des réfugiés dans les Régions de l'Est et de l'Adamaoua lié à la situation socio politique en République Centrafricaine ;
- La crise socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest marquée par violence des groupes armés, ayant perturbé le déroulement normal des enseignements ;
- L'arrêt des classes dû à la survenue de la pandémie COVID19 avec des répercussions sur la couverture des programmes ;
- L'entrée en vigueur de la décision gouvernementale du 18 Mars 2020 mettant en place plusieurs mesures restrictives sur les regroupements et les déplacements de population incluant entre autres la fermeture de tous les établissements scolaires.

### 2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Les principales activités réalisées dans le cadre de l'extension du préscolaire au cours de l'année 2020 ont permis l'évolution du taux de préscolarisation à 38.83%. Cette valeur est quasiment inferieure à la cible fixée pour 2019, soit un taux de réalisation de 99.56%

| | | |
|---|---|---|
| RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU | 38.83% | |
| TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR | 38,83% | |
| DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS: | AE<br>2 763 647 800 | CP<br>2 763 647 800 |
| (écarts = Dot.init - Dot.rev) | Ecart AE<br>11 650 288 907 | Ecart CP<br>11 650 288 907 |
| CRÉDITS CONSOMMÉS | AE<br>1 533 944 283 | CP<br>1 469 874 448 |
| TAUX DE CONSOMMATION | 53,19 % | 53,19 % |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES | Le résultat obtenu par ce programme est très appréciable au regard de la valeur cible qui avait été fixée. Cette performance ainsi observée pourrait s'expliquer par un retour important à la scolarisation au préscolaire dans les régions du sud-ouest et du nord-ouest et la création de 394 CPC sur toute l'étendue du territoire.<br>Le PAREC a mis à contribution une somme de 473 millions de francs pour l'éducation parentale, la sensibilisation, l'achat des kits et l'élaboration des modules de formation initiale pour les animateurs des CPC. | |

| | |
|---|---|
| PERSPECTIVES 2021 | · A moyen terme, les perspectives majeures suivantes sont envisagées :<br>· sur le plan de l'offre :<br>· La poursuite des efforts déployés dans la construction et l'équipement des écoles maternelle publiques et des centres préscolaires communautaires ;<br>· sur le plan pédagogique :<br>· L'adaptation du nouveau curriculum au CPC<br>· La poursuite de la formation des animateurs des CPC (Centres préscolaire communautaires) ;<br>· La formation des enseignants et des membres de la chaine de supervision pédagogique à l'utilisation des nouveaux curricula ;<br>· La formation des animateurs des CPC sur l'utilisation du nouveau curriculum adapté ;<br>· L'élaboration des outils de formation à l'utilisation du curriculum adapté ;<br>· la formation de la chaine de supervision pédagogique à l'utilisation du curriculum adapté ;<br>· la formation des animateurs des CPC à l'utilisation du curriculum adapté ;<br>· La redynamisation de la chaine de supervision pédagogique ;<br>· La poursuite de la formation des enseignants des écoles maternelles à la fabrication d matériel didactique à base des matériaux locaux et de récupération ;<br>· La ·Ré- estimation de la cible au cours du prochain triennat<br>· La formation des enseignants à la lutte contre la COVID, les violences de genre en milieu scolaire<br>· Les droits et la protection de l'enfant ;<br>· a production de 1000 copies de documents sur la politique nationale du préscolaire à base communautaire ;<br>· La formation des enseignants aux situations d'urgence ;<br>· **Sur le plan de l'accès :**<br>· · Vulgarisation de la politique Nationale et de la stratégie de mise en œuvre du préscolaire base communautaire ;<br>· L'accompagnement des communautés par la sensibilisation, l'éducation parentale et la fourniture du matériel dans les CPC ;<br>· Pour remédier aux effets de la crise sociale dans la région du Sud-ouest et du Nord-ouest,<br>· Appui psycho social en faveur des enseignants et des enfants victimes de la Covid-19 ;<br>· Amélioration du dispositif de l'enseignement à distance à travers les cours à la radio, la télé et le numérique.<br>· Désinfection des écoles et distribution du Watch (sceau, savon gel etc…)<br>· toutes ces activités vont contribuer au renforcement de la qualité des enseignements/apprentissage dans les CPC et les écoles maternelles |

### 2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Les principales activités réalisées dans le cadre de l'extension du préscolaire au cours de l'année 2020 ont permis l'évolution du taux de préscolarisation à 38.83%. Cette valeur est supérieure à la cible fixée pour 2020, soit un taux de réalisation de 108,77%

## Action 01 SOUTIEN AU PRÉSCOLAIRE A BASE COMMUNAUTAIRE

Les financements alloués à cette action ont permis d'accueillir au préscolaire communautaire, 17 079 enfants en 2019/2020, contre 15 173 en 2018/2019. Le Ministère de l'Education de Base à travers le programme 196 « Développement du Préscolaire », vise à étendre la couverture de l'enseignement maternel et à réduire les disparités entre les zones rurales et les zones urbaines en matière de préscolarisation dans toute l'étendue du territoire. Malgré l'évolution notable des effectifs encadrés, le taux brut de préscolarisation est de 38,83% au cours de l'année scolaire 2019/2020 ; il a connu une hausse de 1,3% par rapport à l'année 2018/2019 où il se situait à 37,8%. Cette valeur permet d'observer que le système éducatif camerounais n'accueille que 2 enfants sur 5 de la demande potentielle. L'observation du taux de préscolarisation suivant la dimension régionale, laisse apparaître des différenciations très marquées. Le Centre et le Littoral présentent les taux de préscolarisation les plus élevés avec respectivement 83,3% et 81%.

Les plus faibles taux de préscolarisation sont observés dans les régions du Nord-Ouest (6,42%), de l'Extrême-Nord (7,6%) et du Nord (10,44%). Cela laisse présager l'importance de la tâche dans ces localités. D'où la nécessité d'intensifier la politique nationale de développement du préscolaire à base communautaire et dont l'objectif principal vise l'augmentation de l'accès aux préscolaires communautaires dans les zones rurales.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Élargir l'accès au préscolaire à un plus grand nombre d'enfants des zones rurales âgés de 4 à 5 ans | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Pourcentage d'enfants scolarisés dans les CPC | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2018 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 2.9 | | | | | |
| | Année cible: | | 2020 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 3.1 | | | | 50 | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 3.0 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 155 000 000 | 155 000 000 | 151 000 000 | 151 000 000 | 19 998 558 | 15 998 575 | 13,24 % | 10,6 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | Dans l'optique d'élargir l'accès au préscolaire à un plus grand nombre d'enfants des zones rurales âgés de 4 à 5 ans les activités relatives au **Soutien au Préscolaire à base communautaire** se réalisent dans un contexte d'expiration du document de stratégie de mise en œuvre au MINEDUB. Or la répartition des structures préscolaires au Cameroun reste prédominante dans les zones urbaines. Des disparités sont criardes dans les zones rurales.<br>En cohérence avec la cible 4.2 de l'ODD4, le Ministère de l'Education de Base poursuit l'expérience du | | | | | | | |

| | |
|---|---|
| | préscolaire communautaire au profit des populations rurales pour encadrer les enfants de 4 à 5 ans. Cette expérience devra se parfaire avec l'accélération du processus de décentralisation et la prise en charge des réfugiés, des déplacés internes. |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | **sur le plan de l'offre**:<br>· 15 CPC ont été construits et équipés sur 15 programmés ;<br>· distribution de documents de stratégie et de politique du préscolaire à base communautaire ;<br>· **sur le plan pédagogique** :<br>· L'élaboration du manuel de formation initiale des animateurs des CPC ;<br>· L'élaboration des répartitions mensuelles à partir des nouveaux curricula ;<br>· contrôle et supervision pédagogique dans les 10 régions ;<br>· formation continue des animateurs des CPC ;<br>· Les animateurs inspectés ;<br>· Supervision pédagogique assurée dans les ZEP ;<br>· la formation des encadreurs et animateurs des CPC ;<br>**sur le plan de l'accès** : |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | Le Ministère de l'Education de Base a accueilli 17 079 enfants en 2020 dans le préscolaire communautaire. On note ainsi que l'offre du préscolaire communautaire est grandissante sous l'impulsion des programmes de sensibilisation pour susciter la demande des familles des zones rurales. En effet, il faut signaler que cette action importante permet au MINEDUB d'étendre la couverture de l'enseignement maternel en milieu rural où l'on note encore une faible préscolarisation, ceci afin de réduire les disparités entre les zones rurales et les zones urbaines.<br>Le PAREC a mis à contribution une somme de 473 millions de francs pour l'éducation parentale, la sensibilisation, l'achat des kits et l'élaboration des modules de formation initiale pour les animateurs des CPC.<br>En ce qui concerne l'utilisation des ressources finances, nous notons un faible taux de paiement des crédits dû aux nombreux dossiers en intense au niveau des comptables publics, la lenteur dans les procédures de passation des marchés dans les CTD et le retard dans l'exécution physique des marchés. |
| Perspectives 2021 | **sur le plan de l'offre :**<br>- - Poursuite de la construction et équipement des Centres préscolaires Communautaires (CPC)<br>**sur le plan pédagogique :**<br>- La poursuite de la formation initiale et continue des animateurs des CPC ;<br>- L'élaboration du curriculum adapté à la base du nouveau curriculum des écoles maternelles ;<br>- La formation des animateurs a l'utilisation du curriculum adapté ;<br>- La formation des animateurs à la lutte contre la COVID et les violences de genre en milieu scolaire<br>- Les droits et la protection de l'enfant<br>- La formation des animateurs aux situations d'urgence ;<br>- La production de 1000 copies de documents sur la politique nationale du préscolaire à base communautaire ;<br>**sur le plan de l'accès :**<br>- La sensibilisation des CTD afin de susciter leur implication effective dans le développement préscolaire à base communautaire<br>- Vulgarisation de la politique Nationale et de la stratégie de mise en œuvre du préscolaire à base communautaire ;<br>- La formation des parents à l'éducation parentale |

## Action 02 Amélioration de l'offre préscolaire publique

Les ressources allouées à l'amélioration de l'offre préscolaire publique visaient à faire bouger l'indicateur de l'action de 50 élèves par salle de classe (en 2018) à 49 élèves par classe (en 2020) dans le préscolaire. Le résultat atteint en 2020 est 40 élèves par salle de classe (cf. rapport d'analyse du MINEDUB 2019-2020). Durant l'année scolaire 2019/2020, on enregistre 174 809 élèves inscrits au préscolaire public contre 176 559 en 2018/2019, soit une baisse de 1%. Tous ces ratios, bien qu'appréciables pour la qualité des conditions d'apprentissage dans le préscolaire, se dégradent dès lors qu'on exclut les salles de classe construites en matériaux provisoires. Ce type de construction masque les mauvaises conditions d'apprentissage dans les salles de classe, car en considérant uniquement les salles de classe en matériaux définitifs, le ratio est de 30 élèves pour une salle de classe au préscolaire. Ainsi, pour couvrir l'effectif préscolarisé à ce jour, il aurait donc fallu au moins 3 753 salles de classe en matériaux définitifs en plus sur le territoire national. Or actuellement, le préscolaire ne compte que 18 935 salles de classe en matériaux définitifs pour le moment.

Beaucoup d'efforts restent encore à fournir par les pouvoirs publics pour ce qui est de l'amélioration des conditions d'apprentissage dans le préscolaire. De manière générale, on observe que les conditions d'apprentissage au préscolaire sont meilleures en zone urbaine qu'en zone rurale.

Il faut 2 603 salles de classe pour accueillir les enfants du préscolaire publique.

Au niveau des régions, le Sud-Ouest, avec un ratio de 19 élèves par salle de classe et le Nord-Ouest, avec 10 élèves par salle de classe, enregistrent les salles de classe à effectifs réduits aussi bien dans les établissements publics que dans le privé. Les régions de l'Extrême-nord, de l'Est et du Nord ont les salles de classe en matériaux définitifs avec des effectifs pléthoriques au préscolaire avec respectivement 55/1, 45/1 et 46/1, ceci malgré le fait que les salles de classe en matériaux provisoires améliorent significativement ce ratio dans ces trois régions. Dans la zone ZEP, on enregistre encore 46 élèves par salle de classe en matériaux définitifs, soit un surplus de 41 496 élèves au moins dans cette zone. Il aurait donc fallu au moins 1 660 salles de classe en matériaux définitifs en plus pour accueillir, dans les normes, la population scolarisée actuelle.

Le ratio élève-salle de classe dans le préscolaire public est de 42 élèves en moyenne par salle de classe viable c'est-à-dire construite en matériaux définitifs. Lorsqu'on prend en compte les salles de classe construites en matériaux provisoires, ce ratio est ramené à 31 élèves en moyenne par salle de classe.

Toutefois, il convient de signaler que cette moyenne nationale cache des disparités très marquées entre les régions. En effet, les salles de classe en dur dans les régions de l'Est (52/1), de l'Extrême-nord (59/1) et de l'Adamaoua (53/1) sont plus surchargées par rapport au ratio national, tandis que celles du Sud (36/1) sont moins surchargées par rapport à ce même ratio national.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Accroître les infrastructures d'accueil dans les écoles maternelles publiques existantes | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Ratio élèves/salles de classe en bon état (le nombre moyen d'élèves par salle de classe) | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE | |
| | Unité de mesure | | nb | | | | | |
| | Année de référence: | | 2018 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 50.1 | | | | | |
| | Année cible: | | 2020 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 49.1 | | | | 200% | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 48/1 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 12 904 761 707 | 12 904 761 707 | 1 258 472 800 | 1 258 472 800 | 159 778 172 | 99 708 333 | 12,7 % | 7,92 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | L'Amélioration de l'offre préscolaire publique s'implémente dans un contexte de construction des établissements scolaires exempt de violences, accessibles à tous les enfants y compris ceux vivant avec un handicap. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | · L'élaboration des répartitions mensuelles à partir des nouveaux curricula ;<br>· L'élaboration du manuel de formation des enseignants à l'utilisation des nouveaux curricula ;<br>· Les actions de supervision pédagogique dans les dix (10) régions ;<br>· la relance du recrutement des personnels enseignants ;<br>· la formation continue de 6000 enseignants sur les nouveaux curricula dans les dix (10) régions ;<br>· Les actions de renforcement de capacités des enseignants des écoles maternelles et l'enseignement de la deuxième langue<br>· 21 blocs maternels construits et équipés ;<br>· 15 blocs maternels équipés<br>· 11 salles de classe construites et 09 équipées<br>· 10 blocs latrines construits dans les écoles maternelles<br>· Appui psycho social en faveur des enseignants et des enfants victimes de la Covid-19 ;<br>· Amélioration du dispositif de l'enseignement à distance à travers les cours à la radio, la télé et le numérique.<br>· Désinfection des écoles et distribution du Watch (sceau, savon gel etc…) | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | Les ressources allouées à l'amélioration de l'offre préscolaire publique visaient à faire bouger l'indicateur de l'action de 50 élèves par salle de classe (en 2018) à 49 élèves par classe (en 2020) dans le préscolaire publique. Le résultat atteint en 2020 est 48 élèves par salle de classe (cf. rapport d'analyse du MINEDUB 2019-2020). Cette valeur ne présente pas toute fois la réalité, car la crise dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest continue son impact sur la préscolarisation des enfants.<br>Durant l'année scolaire 2019/2020, on enregistre 174 809 élèves inscrits au préscolaire public contre 176 559 en 2018/2019, soit une baisse de 1%. Pour couvrir l'effectif préscolarisé à ce jour, il aurait donc fallu au moins 3 753 salles de classe en matériaux définitifs en plus sur le territoire national. Or actuellement, le préscolaire ne compte que 18 935 salles de classe en matériaux définitifs pour le moment.<br>Beaucoup d'efforts restent encore à fournir par les pouvoirs publics pour ce qui est de l'amélioration des Conditions d'apprentissage dans le préscolaire.<br>En ce qui concerne les ressources financières, le fort taux d'exécution se justifie par le paiement effectif des prestations liées aux activités menées et à la bonne gestion des ressources. | | | | | | | |

| | |
|---|---|
| Perspectives 2021 | **Sur le plan de l'offre**:<br>· Appui aux CTDs pour création conformément à la carte scolaire, équipement, entretien, réhabilitation et maintenance des Ets scolaires de la commune ;<br>· 20 Blocs maternels à construire et à équiper ;<br>· 15 salles EM construites et équipées ;<br>· 09 clôtures à construire ;<br>· 13 salles de classe à réhabiliter ;<br>· 13 blocs latrines à construire ;<br><br>**Sur le plan de la pédagogie :**<br>· La poursuite de la formation initiale et continue des enseignants des EM ;<br>· La formation des enseignants à la lutte contre la COVID19 et les violences de genre en milieu scolaire<br>· Les droits et la protection de l'enfant ;<br>· La formation des enseignants aux situations d'urgence ;<br>· L'élaboration des répartitions mensuelles à partir des nouveaux curricula ;<br>· Contrôle et supervision pédagogique dans les 10 régions ;<br>· Formation continue des enseignants du préscolaire à l'élaboration des projets pédagogique et des répartitions mensuelles ;<br>· L'inspection des enseignants dans les écoles maternelles ;<br>**Sur le plan de l'accès :**<br>la formation des ONG/ASLO à l'éducation parentale |

## Action 03 ENCOURAGEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE FORMELLE

Les ressources allouées à l'encouragement de l'initiative privée formelle ont permis au secteur privé de couvrir 66% de la demande effective, tandis que les écoles communautaires qui regroupent les écoles des Parents et les Centres Préscolaires Communautaires encadrent 3% des effectifs.

Durant l'année scolaire 2019/2020, le préscolaire privé enregistre une hausse des effectifs des élèves au cours de la même période, ainsi on enregistre 377 199 élèves contre 348 902 en 2018/2019.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Accroître le niveau d'implication du privé dans l'offre d'éducation préscolaire formelle | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Pourcentage d'enfants scolarisés dans les écoles maternelles privées | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2018 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 62.9 | | | | | |
| | Année cible: | | 2020 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 63.8 | | | | 141% | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 66.0 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 1 354 175 000 | 1 354 175 000 | 1 354 175 000 | 1 354 175 000 | 1 354 175 000 | 1 354 175 000 | 100 % | 100 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | L'encouragement de l'initiative privée formelle se déploie dans un contexte de lutte contre les établissements scolaires privés clandestins et d'interdiction de fonctionner de certains établissements préscolaires privés ; et d'appui en terme de subventions aux organisations de l'enseignement privé. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | · renforcement du partenariat entre le public et le privé l'Etat ;<br>· Mise en œuvre de la loi n° 2004/022 du 22 Juillet 2004 et du décret n° 2008/3043 du décembre 2000 accordant des appuis aux organisations des fondateurs des établissements scolaires | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | Les ressources allouées à l'encouragement de l'initiative privée formelle ont permis au secteur privé de couvrir 66% de la demande effective, tandis que les écoles communautaires qui regroupent les écoles des Parents et les Centres Préscolaires Communautaires encadrent 3% des effectifs. Cette forte hausse des effectifs dans le privé montre un impact très positif de subventions accordées par le Gouvernement au profit des écoles maternelles privées pour l'encadrement des enfants.<br>L'utilisation à 100% des ressources financières se justifie par les paiements en totalités des subventions aux différentes écoles privées | | | | | | | |
| Perspectives 2021 | - Renforcement du partenariat entre le public et le privé l'Etat ;<br>- Mise en œuvre de la loi n° 2004/022 du 22 Juillet 2004 et du décret n° 2008/3043 du décembre 2008 accordant des appuis aux organisations des fondateurs des établissements scolairesccordant des appuis aux organisations des fondateurs des établissements scolaires. | | | | | | | |

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

# 2.2. PROGRAMME 197

UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE

Responsable du programme

SOULEYMANOU

### 2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 197 vise à résoudre les difficultés d'accès et d'achèvement à un enseignement primaire inclusif et de qualité pour tous enfants en âge de scolarisation. Ces difficultés se traduisent en termes de disparités en matière de scolarisation, d'insuffisance de l'offre tant en ce qui concerne les infrastructures que les enseignants, les pesanteurs socio-culturelles qui constituent les goulots d'étranglement à l'envoi des enfants à l'école ; ajouté à cela les conditions d'apprentissage difficiles et les retards dans la mise en place d'un enseignement fondamental.

Dans l'optique d'améliorer l'accès et l'achèvement de tous les enfants d'âge scolaire à un enseignement primaire de qualité et inclusif, ce programme se propose de :

- renforcer l'offre d'éducation au cycle primaire à travers la construction et l'équipement des infrastructures (salles de classe, blocs latrine) ;
- améliorer la qualité de l'éducation à tous les camerounais d'âge scolaire, notamment par la distribution des manuels scolaires essentiels, le renforcement des capacités des enseignants, la modernisation de l'enseignement par le E - learning, la réforme curriculaire pour mieux intégrer les préoccupations sur les droits de l'homme, le bilinguisme et la promotion des langues nationales ;
- soutenir la scolarisation des élèves à besoins éducatifs spéciaux dont les jeunes filles, les autochtones, les réfugiés et les déplacés internes, les personnes vivant avec un handicap ;
- promouvoir des langues nationales

Pour ce faire, en 2020, le programme 197 s'est appesanti sur les quatre actions suivantes :

- Renforcement de l'offre d'éducation au cycle primaire public ;
- Amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires ;
- Soutien à la scolarisation de la jeune fille ;
- Promotion des langues nationales

| | | |
|---|---|---|
| OBJECTIF | Améliorer l'accès et l'achèvement du cycle primaire | |
| Indicateur | Intitulé: | Taux net d'admission au primaire |
| | Unité de mesure | % |
| | Valeur de référence:<br>Année de référence: | 76.1<br>2018 |
| | Valeur Cible<br>Année cible: | 76.5<br>2020 |
| Indicateur | Intitulé: | Pourcentage de reussite au CEP et FSLC |
| | Unité de mesure | % |
| | Valeur de référence:<br>Année de référence: | 88.17<br>2018 |
| | Valeur Cible<br>Année cible: | 88.6<br>2020 |
| Indicateur | Intitulé: | Taux d'achèvement du cycle primaire |
| | Unité de mesure | % |
| | Valeur de référence:<br>Année de référence: | 72.1<br>2018 |
| | Valeur Cible<br>Année cible: | 72.5<br>2020 |
| ACTIONS DU PROGRAMME | Action 01: RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'EDUCATION AU CYCLE PRIMAIRE PUBLIC<br>Action 02: AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DANS LES ECOLES PRIMAIRES<br>Action 03: SOUTIEN À LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE<br>Action 04: PROMOTION DES LANGUES NATIONALES<br>Action 07: RENFORCEMENT DE L'ACCES GRATUIT DES ENFANTS D'AGE SCOLAIRE AU PRIMAIRE | |
| DOTATIONS INITIALES | AE<br>179 564 174 110 | CP<br>179 564 174 110 |
| RESPONSABLE DU PROGRAMME | SOULEYMANOU, | |

### 2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif de faire en sorte que sur 100 enfants qui entrent à la classe SIL/CLASS ONE, le même nombre d'enfants achèvent le cycle primaire au bout de six années de scolarité. En observant les avancées des performances du Programme, le taux d'achèvement qui était de 72,1% en 2018 est passé à 71,1% en 2020, soit une régression d'un 1point pour un taux de réalisation de -71,4% au regard de la valeur cible projetée en 2020. Tandis que le taux net d'admission a évolué de 76,1% en 2018 à 85% en 2020, soit un taux de réalisation de 85% par rapport à la valeur cible qui était de 76.5. De même en ce qui concerne le pourcentage de réussite des élèves au CEP et au FSLC, on est passé de 88,17 % en 2018 à 71% en 2020. Les résultats de ces indicateurs du programme sont légèrement en régression. Cela s'explique par le fait de la conjoncture sus évoquée. Les actions activités menées en matière de renforcement de l'offre d'éducation au cycle primaire public, d'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires, de soutien à la scolarisation de la jeune fille et de promotion de langues nationales évoluent en dents de scie. La crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les attaques répétées de la secte islamiste Boko

haram ainsi que la crise sanitaire de la COVID19 sont responsables de cette situation peu reluisante. Ce qui a provoqué entre autres : la fermeture et la destruction des infrastructures scolaires, la non soumission des marchés BIP dans certaines zones, la non couverture des programmes scolaires, les effectifs pléthoriques dans les écoles d'accueil.

En dépit de ces résultats du programme 197 globalement acceptables, des efforts ont été consentis par le MINEDUB au cours de l'année 2020 en ce qui concerne les activités de routine du Ministère, encore appelées « lignes de référence ».

- Au plan technique :

De nombreux séminaires de renforcement des capacités des acteurs de la chaine de supervision pédagogique basés sur des innovations pédagogiques et certaines réformes, ont été organisés au niveau central. Les séminaires et ateliers de formation dans les domaines pédagogique et administratif ainsi que les journées pédagogiques ont respectivement eu lieu dans les régions, départements, arrondissements et dans les bassins pédagogiques en vue d'améliorer la qualité d'encadrement des élèves. Des inspections et des supervisions pédagogiques dans les écoles se sont régulièrement effectuées (au moins une fois par trimestre). Dans le souci d'opérationnaliser l'éducation inclusive dans les 68 écoles inclusives pilotes du pays, des séminaires de renforcement des capacités des enseignants et des membres de la chaine de supervision pédagogique ont été organisés pour outiller lesdits acteurs sur la gestion d'une classe inclusive et le suivi individualisé des enfants à besoins spéciaux. Les services d'adaptation de l'environnement scolaire aux besoins desdits enfants ont été réalisés notamment la construction des rampes d'accès et des latrines inclusives, l'acquisition d'un matériel spécialisé au profit des élèves et des enseignants. Ce qui a suscité au niveau des familles l'engouement d'inscrire les enfants vivant avec les handicaps à l'école et de ce fait améliorer l'accès à l'éducation de base de cette catégorie d'enfants vulnérables.

- Au plan administratif, matériel et financier :

Conformément au décret N°2010/0247/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'Education de Base, le MINEDUB a transféré certaines ressources financières destinées à :

- la construction, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles primaires ; - l'acquisition des matériels et fournitures scolaires ;

Des subventions dues aux écoles privées ont été versées. Le paquet minimum a été assuré. Les crédits destinés au fonctionnement des écoles ont été directement mis à la disposition des directeurs d'écoles conformément à la Circulaire N°13/B1/14647/ MINEDUB/SG/DEMP du 22 août 2014 relative aux instructions sur le décaissement, la répartition, le paiement, l'utilisation et le contrôle des fonds alloués au fonctionnement des écoles primaires publiques.

### 2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Le programme a pour objectif de faire en sorte que sur 100 enfants qui entrent à la classe SIL/CLASS ONE, le même nombre d'enfants achèvent le cycle primaire au bout de six années de scolarité. En observant les avancées des performances du Programme, le taux d'achèvement qui était de 72,1% en 2018 est passé à 71,1% en 2020, soit une régression d'un 1point pour un taux de réalisation de -71,4% au regard de la valeur cible projetée en 2020. Tandis que le taux net d'admission a évolué de 76,1% en 2018 à 85% en 2020, soit un taux de réalisation de 85% par rapport à la valeur cible qui était de 76.5. De même en ce qui concerne le pourcentage de réussite des élèves au CEP et au FSLC, on est passé de 88,17 % en 2018 à 71% en 2020. Les résultats de ces indicateurs du programme sont légèrement en régression. Cela s'explique par le fait de la conjoncture sus évoquée. Les actions activités menées en matière de renforcement de l'offre d'éducation au cycle primaire public, d'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires, de soutien à la scolarisation de la jeune fille et de promotion de langues nationales évoluent en dents de scie. La crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les attaques répétées de la secte islamiste Boko haram ainsi que la crise sanitaire de la COVID19 sont responsables de cette situation peu reluisante. Ce qui a provoqué entre autres : la fermeture et la destruction des infrastructures scolaires, la non soumission des marchés BIP dans certaines zones, la non couverture des programmes scolaires, les effectifs pléthoriques dans les écoles d'accueil.

En dépit de ces résultats du programme 197 globalement acceptables, des efforts ont été consentis par le MINEDUB au cours de l'année 2020 en ce qui concerne les activités de routine du Ministère, encore appelées « lignes de référence ».

- **Au plan technique :**

De nombreux séminaires de renforcement des capacités des acteurs de la chaine de supervision pédagogique basés sur des innovations pédagogiques et certaines réformes, ont été organisés au niveau central. Les séminaires et ateliers de formation dans les domaines pédagogique et administratif ainsi que les journées pédagogiques ont respectivement eu lieu dans les régions, départements, arrondissements et dans les bassins pédagogiques en vue d'améliorer la qualité d'encadrement des élèves. Des inspections et des supervisions pédagogiques dans les écoles se sont régulièrement effectuées (au moins une fois par trimestre). Dans le souci d'opérationnaliser l'éducation inclusive dans les 68 écoles inclusives pilotes du pays, des séminaires de renforcement des capacités des enseignants et des membres de la chaine de supervision pédagogique ont été organisés pour outiller lesdits acteurs sur la gestion d'une classe inclusive et le suivi individualisé des enfants à besoins spéciaux. Les services d'adaptation de l'environnement scolaire aux besoins desdits enfants ont été réalisés notamment la construction des rampes d'accès et des latrines inclusives, l'acquisition d'un matériel spécialisé au profit des élèves et des enseignants. Ce qui a suscité au niveau des familles l'engouement d'inscrire les enfants vivant avec les handicaps à l'école et de ce fait améliorer l'accès à l'éducation de base de cette catégorie d'enfants vulnérables.

- **Au plan administratif, matériel et financier :**

Conformément au décret N°2010/0247/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'Education de Base, le MINEDUB a transféré certaines ressources financières destinées à :

- la construction, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles primaires ;
- l'acquisition des matériels et fournitures scolaires ;

Des subventions dues aux écoles privées ont été versées. Le paquet minimum a été assuré. Les crédits destinés au fonctionnement des écoles ont été directement mis à la disposition des directeurs d'écoles conformément à la Circulaire N°13/B1/14647/ MINEDUB/SG/DEMP du 22 août 2014 relative aux instructions sur le décaissement, la répartition, le paiement, l'utilisation et le contrôle des fonds alloués au fonctionnement des écoles primaires publiques.

| | | |
|---|---|---|
| RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU | 71 ,1% | |
| TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR | 104.7% | |
| DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS: | AE<br>159 632 659 770 | CP<br>159 632 659 770 |
| (écarts = Dot.init - Dot.rev) | Ecart AE<br>19 931 514 340 | Ecart CP<br>19 931 514 340 |
| CRÉDITS CONSOMMÉS | AE<br>137 444 219 011 | CP<br>133 828 273 735 |
| TAUX DE CONSOMMATION | 83,84 % | 83,84 % |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES | On note une augmentation significative des effectifs d'élèves et surtout des filles au primaire. Le nombre total d'élèves scolarisés au primaire est passé de 4 191 992 en 2018 à 4 578 708 en 2020 sous la poussée d'une croissance moyenne annuelle de 4,6%. Cependant le taux d'achèvement, le taux d'achèvement qui était de 72,1% en 2018 est passé à 71,1% en 2020, soit une régression d'un 1point pour un taux de réalisation de -71,4% au regard de la valeur cible projetée en 2020. Tandis que le taux net d'admission a évolué de 76,1% en 2018 à 85% en 2020, soit un taux de réalisation de plus de 100% par rapport à la valeur cible qui était de 76.5. De même en ce qui concerne le pourcentage de réussite des élèves au CEP et au FSLC, on est passé de 88,17 % en 2018 à 71% en 2020. Les résultats de ces indicateurs du programme sont légèrement en régression. Cette situation peu reluisante s'explique par la crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les attaques répétées de la secte islamiste Boko haram ainsi que la crise sanitaire de la COVID19. Ce qui a provoqué entre autres : la fermeture et la destruction des infrastructures scolaires, la non soumission des marchés BIP dans certaines zones, la non couverture des programmes scolaires, les effectifs pléthoriques dans les écoles d'accueil. | |

| | |
|---|---|
| PERSPECTIVES 2021 | Perspectives à capitaliser pour améliorer la performance future :<br>· Renforcement des activités de développement de l'éducation inclusive ;<br>· Poursuite de la distribution des manuels scolaires dans les écoles ;<br>· Poursuite de la construction de quatre (04) écoles complètes entamées en 2020 (Afanoyoa dans l'arrondissement de Yaoundé III, Nkozoa dans l'arrondissement de Soa, Bonabéri dans l'Arrondissement de Douoala IV et Touboro dans l'arrondissement du même nom) ;<br>· Développement des modèles efficaces de formation et de supervision pédagogique des enseignants ;<br>· Intensification du renforcement des capacités des enseignants à la maitrise des nouveaux curricula en vigueur ;<br>· Poursuite de la formation de 26 000 enseignants des écoles primaires publiques et privées ;<br>· Renforcement des activités de promotion des langues nationales et du bilinguisme ;<br>· Distribution gratuite de 6 750 000 manuels scolaires essentiels (Français, anglais et Mathématiques) aux élèves des CE1/class3, CE2/Class4, CM1/Class 5 et CM2/ Class 6 des écoles primaires publiques<br>· Poursuite de l'intensification des activités d'appui à la scolarisation des filles ;<br>· Redynamisation de la supervision pédagogique ;<br>· Poursuite de la construction des salles de classe dans le but d'améliorer les conditions d'encadrement des enfants ;<br>· Poursuite de l'opération de contractualisation des instituteurs,<br>· Introduction de l'enseignement agricole dans les écoles primaires |

### 2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Les performances détaillées du programme 197 par actions sont déclinées dans les tableaux ci-après

## Action 01 RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'EDUCATION AU CYCLE PRIMAIRE PUBLIC

Les efforts consentis par le MINEDUB sont perceptible car la cible a été atteinte . Le ratio élève/salle de classe a légèrement évolué de 64/1 2018 à 62/1 en 2020, soit un taux de réalisation de 100% par rapport à la valeur cible qui était de 62/1. Cette situation se justifie par le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) à travers les Appuis Budgétaires Sectoriels (ABS), notamment dans les Zones d'Education Prioritaires (ZEP) en ce qui concerne les constructions des salles de classe et les autres infrastructures scolaires. Des moyens ont également été mobilisés pour le suivi du BIP dans les services déconcentrés ainsi que les communes. Ajouté à cela la maitrise d'œuvre communale pour garantir la qualité des ouvrages scolaires

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Accroître la capacité d'accueil | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Ratio élèves / salle de classe en bon état (Nombre d'élèves par salle de classe en bon état) | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE | |
| | Unité de mesure | | nb | | | | | |
| | Année de référence: | | 2018 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 64.1 | | | | | |
| | Année cible: | | 2020 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 62.1 | | | | 100% | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 62/1 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 12 525 525 000 | 12 525 525 000 | 13 433 484 038 | 13 433 484 038 | 1 504 330 381 | 1 504 330 381 | 11,2 % | 11,2 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | L'action sur le renforcement de l'offre de l'éducation au cycle primaire, a été mis en œuvre dans un contexte marqué par des perturbations socio-politiques dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, notamment la fermeture des écoles, les actes de vandalisme sur les infrastructures scolaires et l'abandon de certains chantiers ainsi que le refus de soumission des marchés par certains prestataires. On a aussi noté la poursuite des attaques isolées de la secte islamique Boko Haram dans la région de l'extrême nord. De même la crise centrafricaine continue à avoir des répercussions dans la région de l'Est avec l'afflux des réfugiés et les déplacés internes. Dans le même ordre d'idées, la pandémie de la COVID 19 a influencé de manière significative tous les secteurs sociaux en général et le secteur de l'éducation en particulier. Cela s'est traduit par la suspension temporaire des cours, les perturbations et les retards dans la réalisation des travaux de construction des infrastructures scolaires. | | | | | | | |

| | |
|---|---|
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | En vue d'étendre le réseau scolaire par la création de nouvelles écoles et de renforcer l'offre infrastructurelle, il a été réalisé au cours de cette période des activités suivantes :<br>· **977 salles de classe construites dans les EP** ;<br>· **124 salles de classe** réhabilitées dans les EP;<br>· **43** blocs latrines construits dans les EP ;<br>· **01** clôture construite dans les EP ;<br>· **32 780** tables bancs acquises dans les nouvelles salles de classe des EP ;<br>· **6 950** tables bancs fabriqués pour les EP **;**<br>· **940** bureaux de maitre acquis dans les EP **;**<br>· **54** kits de matériels spécialisés fournis aux 68 écoles inclusives ;<br>· Communauté éducative sensibilisé dans les **122** communes des ZEP sur l'envoi des enfants à l'école. |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | Les efforts consentis par le MINEDUB sont perceptibles car la cible a été atteinte. Le ratio élève/salle de classe a légèrement évolué de 64/1 2018 à 62/1 en 2020, soit un taux de réalisation de 50% par rapport à la valeur cible qui était de 60/1. Cette situation se justifie par le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) à travers les Appuis Budgétaires Sectoriels (ABS), notamment dans les Zones d'Education Prioritaires (ZEP) en ce qui concerne les constructions des salles de classe et les autres infrastructures scolaires. Des moyens ont également été mobilisés pour le suivi du BIP dans les services déconcentrés ainsi que les communes. Ajouté à cela la maitrise d'œuvre communale pour garantir la qualité des ouvrages scolaires. |
| Perspectives 2021 | Les efforts vont se poursuivre en matière de renforcement de l'offre d'éducation à travers la poursuite du développement de l'éducation inclusive ; le renforcement des effectifs du personnel enseignant par des nouvelles vagues de recrutement des instituteurs contractuels ; la poursuite de la construction des infrastructures scolaires avec l'appui des partenaires techniques et financiers ; la poursuite de la construction de trois (03) écoles complètes entamées en 2020 (Afanoyoa, Nkozoa et Touboro). |

## Action 02 AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DANS LES ECOLES PRIMAIRES

Ce résultat a légèrement évolué. Il est passé de 31,25 en 2018 à 32,4 en 2020. Plusieurs activités expliquent cette progression, notamment la poursuite de la distribution des manuels scolaires avec le concours de la Banque Mondiale à travers le projet PAREC ; la mise en œuvre des nouveaux curricula dans le cycle primaire. En outre, des initiatives concernant la fidélisation des enseignants à leur poste dans les ZEP et les zones difficiles d'accès. Sans oublier le développement d'une nouvelle stratégie d'évaluation des acquis. Le programme de la Réforme de l'Education au Cameroun a été d'un apport important dans ces réformes intervenues en 2020.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Développer les compétences des élèves dans les disciplines instrumentales | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Pourcentage d'élèves ayant obtenu 10/20 au moins en français/ anglais et mathématiques au CEP/FSLC | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2018 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 31.25 | | | | | |
| | Année cible: | | 2020 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 31.65 | | | | 102.37 | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 32.4 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 165 391 619 110 | 165 391 619 110 | 144 588 645 732 | 144 588 645 732 | 130 876 100 814 | 130 876 100 814 | 90,52 % | 90,52 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | Cette action a été mise en œuvre dans le contexte de poursuite du climat d'insécurité dans le NOSO à cause des revendications sécessionnistes d'une part, et dans la mouvance des attaques parsemées de la secte islamiste Boko haram dans la région de l'Extrême-nord. A cela, s'ajoute la crise humanitaire centrafricaine avec ses répercutions à l'Est en termes d'afflux de réfugiés. La pandémie mondiale de la COVID 19 a fait également irruption dans notre pays au mois de mars, provoquant ainsi la fermeture temporaire des classes. Des solutions alternatives ont été aussitôt adoptées telles que l'enseignement à distance à travers la radio et les réseaux sociaux. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | Dans le souci de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, et dans le cadre de la gestion de la transition entre la fin du DSCE et la période post DSCE, des activités suivantes ont été menées :<br><br>· **73066** livres d'éducation civique et à la citoyenneté distribués aux élèves des zones d'éducation prioritaire ;<br>· **4382** enseignants formés à l'utilisation des nouveaux curricula ;<br>· **300** kits de micro science fournis pour l'équipement des écoles publiques en matière de renforcement de l'enseignement des sciences ;<br>· **3 755 998** manuels scolaires essentiels (anglais, français et mathématiques) à près de 750 000 élèves des classes de SIL/Class 1 et CP/Class2 des écoles primaires publiques ;<br>· **1522** enseignants formés sur l'appropriation des nouveaux curricula ;<br>· **2860** enseignants formés à l'utilisation des guides d'enseignement du développement personnel et des Langues et cultures nationales : 2ème phase ;<br>· **03** Examens organisés : CEP, First School Living Certificate et Common Entrance dans 360 centres d'écrit et 2776 sous centres d'examen;<br>· **12 275** écoles primaires publiques dotées du paquet minimum et des crédits de fonctionnement ;<br>· **476** enseignants formés sur l'éducation inclusive. | | | | | | | |

| | |
|---|---|
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | Malgré la crise sanitaire qui a impacté le système, on note une très bonne performance au niveau du résultat technique de cette action. L'indicateur de performance est passé de 31,25% en 2018 à 32,4% en 2020. Plusieurs activités expliquent cette progression, notamment la poursuite de la distribution des manuels scolaires avec le concours de la Banque Mondiale à travers le projet PAREC ; la mise en œuvre des nouveaux curricula dans le cycle primaire. En outre, des initiatives concernant la fidélisation des enseignants à leur poste dans les ZEP et les zones difficiles d'accès. Sans oublier le développement d'une nouvelle stratégie d'évaluation des acquis. Le programme de la Réforme de l'Education au Cameroun a été d'un apport important dans ces réformes intervenues en 2020. |
| Perspectives 2021 | · Les efforts vont se poursuivre dans le sens de l'organisation des activités de supervision pédagogique.<br>· La poursuite de distribution gratuite de 6 750 000 manuels scolaires essentiels (Français, anglais et Mathématiques) aux élèves des CE1/class3 ; CE2/Class4 ; CM1/Class 5 ; CM2/ Class 6 des écoles primaires publiques<br>· L'évaluation des acquis scolaires d'éducation de base avec l'appui du Partenariat Mondial pour l'Education ;<br>· Le renvoi des certaines activités (organisation des examens, édition des diplômes, etc.) dans certains programmes et actions en vue d'une bonne cohésion du cadre logiques des programmes ;<br>· Le soutien aux élèves réfugiés<br>· Recrutement de nouveaux enseignants. |

## Action 03 SOUTIEN À LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE

Le taux d'achèvement des filles en dernière année du cycle primaire est passé de 68,1% en 2018 à 67,2% en 2020 soit un gap de 2,6 point par rapport à la valeur cible qui était 69,8% à cause de la crise sociale survenue dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest qui continue à plomber les efforts de rétention consentis au niveau national.
Il faut également signaler que les contributions de certains partenaires techniques et financiers ont été suspendues depuis 2017 en l'occurrence celles du PAM et de COUNTERPART. Par ailleurs l'environnement d'insécurité dans l'Extrême-Nord a empêché les comités d'organisation du suivi de la scolarisation des filles de mener convenablement leurs activités sur le terrain.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Augmenter le pourcentage de filles qui achèvent le cycle primaire | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Taux d'achèvement des filles en dernière année du primaire | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2018 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 68.1 | | | | | |
| | Année cible: | | 2020 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 69.8 | | | | 96.27% | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 67.2% | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 162 000 000 | 162 000 000 | 159 500 000 | 159 500 000 | 121 998 191 | 121 998 191 | 13,79 % | 13,79 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | La crise socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest marquée par les actes de vandalisme, la fermeture de certaines écoles. La poursuite du climat d'insécurité provoquée par la secte islamiste Boko Haram dans l'Extrême Nord et la crise humanitaire centrafricaine avec ses répercutions à l'Est en termes d'afflux de réfugiés. La crise sanitaire mondiale de la pandémie de la COVID 19. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | Pour ce qui concerne l'encadrement de la scolarisation de la jeune fille, certaines activités ont été réalisées à savoir :<br>· **720 élèves filles** ont bénéficié des bourses d'excellence dans les 10 régions du pays ;<br>· **75 organisations à base communautaire (OBC**) formées en renforcement des capacités pour le suivi scolaire des filles et enfants vulnérables **;**<br>· **03 radios communautaires** formées par région dans les ZEP en renforcement des capacités pour la mobilisation communautaire en faveur de la scolarisation des filles ; | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | Le taux d'achèvement des filles en dernière année du cycle primaire est passé à 67,2% en 2020 pour une réalisation technique de 96,27%, à cause de la crise sociale survenue dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest qui continue à plomber les efforts de rétention consentis au niveau national.<br>Il faut signaler que l'environnement d'insécurité dans l'Extrême-Nord a empêché les comités d'organisation du suivi de la scolarisation des filles de mener convenablement leurs activités sur le terrain. | | | | | | | |

| | |
|---|---|
| Perspectives 2021 | Le Ministère de l'Education de Base, au-delà de poursuivre les activités jusque-là entreprises, entend continuer à agir à travers des campagnes de sensibilisation des communautés dans les ZEP. Dans le même ordre d'idées, un accent sera mis sur le développement des mesures incitatives pour soutenir les filles déjà inscrites à l'école notamment :<br>- La distribution des kits aux filles et enfants vulnérables des ZEP et poches de sous-scolarisation ;<br>- la distribution de 720 bourses d'excellence aux jeunes filles dans les 10 régions du pays ;<br>- Au niveau communautaire, des actions de communication pour le développement vont se poursuivre en partenariat avec les autres ministères ciblés. Un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités des acteurs communautaires, les campagnes de sensibilisation et de mobilisation en vue d'éradiquer les pratiques socio culturelles qui entravent la scolarisation des filles. Il sera également organisé les fora communautaires des droits des enfants notamment l'accès à l'état civil, à l'éducation, à la protection, à la participation et à la santé. |

## Action 04 PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Le Pourcentage d'enfants qui écrivent et lisent les langues officielles et au moins une langue nationale est passé de 1,40% à 1,45%. Cette progression se justifie par l'introduction de la discipline, langues et culture nationale dans les programmes d'enseignement du primaire ; cela permet une participation de la plupart des élèves aux cours de langues et culture nationale.
La performance réalisée en matière d'écriture et lecture des langues nationales s'explique par la poursuite des activités du programme ELAN Afrique qui a été d'un apport considérable notamment à travers l'élaboration et la mise à disposition des livrets de lecture-écriture en langue nationales aux élèves et des aides pédagogiques aux enseignants, le suivi-évaluation des écoles multilingues, le renforcement des capacités des enseignants.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Accroître le nombre d'élèves capables de lire et écrire les deux langues officielles et au moins une langue nationale | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Pourcentage d'enfants qui écrivent et lisent les langues officielles et au moins une langue nationale | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2018 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 1.3 | | | | | |
| | Année cible: | | 2020 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 1.4 | | | | 75% | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 1.45% | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 50 000 000 | 50 000 000 | 16 000 000 | 16 000 000 | 16 000 000 | 16 000 000 | 100 % | 100 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | La poursuite du climat d'insécurité provoquée par la secte islamiste Boko Haram dans l'Extrême Nord et la crise humanitaire centrafricaine avec ses répercutions à l'Est en termes d'afflux de réfugiés. La crise socio politique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest marquée par les actes de vandalisme, la fermeture de certaines écoles. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | Pour ce qui concerne le développement des langues nationales dans les écoles:<br>· Célébration de la journée nationale du bilinguisme<br>· Renforcement des capacités des enseignants en élaboration et utilisation des éléments de l'environnement lettré en langues nationales | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | Le Pourcentage d'enfants qui écrivent et lisent les langues officielles et au moins une langue nationale est passé de 1,40% à 1,45%. Cette progression se justifie par l'introduction de la discipline, langues et culture nationale dans les programmes d'enseignement du primaire ; cela permet une participation de la plupart des élèves aux cours de langues et culture nationale.<br>La performance réalisée en matière d'écriture et lecture des langues nationales s'explique par la poursuite des activités du programme ELAN Afrique qui a été d'un apport considérable notamment à travers l'élaboration et la mise à disposition des livrets de lecture-écriture en langue nationales aux élèves et des aides pédagogiques aux enseignants, le suivi-évaluation des écoles multilingues, le renforcement des capacités des enseignants. | | | | | | | |

| | |
|---|---|
| Perspectives 2021 | Le Ministère de l'Education de Base, au-delà de poursuivre les activités jusque-là entreprises, entend continuer à agir à travers des campagnes de sensibilisation des communautés dans les zones d'éducation prioritaire. Dans le même ordre d'idées, un accent sera mis sur le développement des mesures incitatives pour soutenir les filles déjà inscrites à l'école notamment :<br>la poursuite de la célébration de la journée nationale des langues nationale |

| Action 07 | RENFORCEMENT DE L'ACCES GRATUIT DES ENFANTS D'AGE SCOLAIRE AU PRIMAIRE | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OBJECTIF | | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE | |
| | Unité de mesure | | | | | | | |
| | Année de référence: | | | | | | | |
| | Valeur de référence: | | | | | | | |
| | Année cible: | | | | | | | |
| | Valeur Cible | | | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 1 435 030 000 | 1 435 030 000 | 1 435 030 000 | 1 435 030 000 | | | | |

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

# 2.3. PROGRAMME 198

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR EDUCATION DE BASE

Responsable du programme

EBONE PAUL TIKU

### 2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme comporte six (06) actions:

- développement des ressources humaines au MINEDUB ;
- contrôle et Audit interne ;
- amélioration de l'efficacité du service public ;
- amélioration du système d'information ;
- amélioration des conditions de travail des personnels ;
- communication et relations publiques au MINEDUB.

| | | | |
|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Assurer la mise en œuvre efficace des programmes | | |
| Indicateur | Intitulé: | Taux moyen de réalisation des indicateurs des programmes opérationnels | |
| | Unité de mesure | % | |
| | Valeur de référence:<br>Année de référence: | 68.58<br>2018 | |
| | Valeur Cible<br>Année cible: | 70.0<br>2020 | |
| ACTIONS DU PROGRAMME | Action 10: | DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINEDUB | |
| | Action 12: | CONTROLE ET AUDIT INTERNE | |
| | Action 17: | AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU SERVICE PUBLIC | |
| | Action 18: | AMELIORATION DU SYSTEME D'INFORMATION | |
| | Action 19: | AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS | |
| | Action 20: | COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEDUB | |
| DOTATIONS INITIALES | AE<br>29 840 976 222 | | CP<br>29 840 976 222 |
| RESPONSABLE DU PROGRAMME | EBONE PAUL TIKU, | | |

### 2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre des activités du programme 198 au cours de l'année budgétaire 2020, s'est déroulée dans un contexte marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus (Covid-19). En effet, soutenant les efforts internationaux pour faire face à la propagation rapide de la pandémie de la COVID-19, le Gouvernement du Cameroun a pris plusieurs mesures restrictives sur les regroupements et les déplacements de populations incluant entre autres, la fermeture de tous les établissements scolaires et universitaires et le port systématique des masques de protection. L'entrée en vigueur de cette importante décision gouvernementale le 18 Mars 2020, a affecté la scolarisation de 5 millions d'élèves, dont environ 4,5 millions dans le cycle primaire avec 47% de filles, inscrits dans les établissements publics et privés du sous-secteur éducation de base, sur toute l'étendue du territoire national. Cette crise sanitaire a accentué les tensions dans le sous-secteur éducation de base déjà confronté à des crises sécuritaires dans certaines Régions du territoire national, qui ont entrainé les déplacements internes des apprenants vers les autres Régions du pays et de graves dysfonctionnements

dans les écoles desdites Régions. Par ailleurs, la fermeture des structures d'éducation a aussi perturbé les opportunités d'apprentissage des enfants vulnérables vivant dans les Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Est, de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord, touchées par les conflits.

Malgré les nombreuses conséquences liées à la fermeture des établissements qui vont largement au-delà du spectre scolaire, le MINEDUB a continué à mener dans le strict respect des prescriptions édictées par le Gouvernement (distanciation sociale, port du masque faciale), ses missions régaliennes, en vue de l'application des mesures visant à garantir la gratuité de l'Ecole Primaire Publique et la lutte contre les établissements scolaires privés clandestins, lors de la réouverture des écoles en juin 2020 (uniquement pour les élèves de CM2/CL6) pour le compte de l'année scolaire 2019/2020 et en octobre 2020 au titre de l'année scolaire 2020/2021.

### 2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Le programme support du Ministère de l'Education de Base s'est fixé pour objectif au cours de l'année budgétaire 2020, la mise en œuvre efficace des programmes opérationnels. En effet, à titre de rappel, ce programme porte les ressources nécessaires aux fonctions support du MINEDUB pour mettre en œuvre les politiques publiques relevant des missions ministérielles de l'enseignement scolaire de base (préscolaire et primaire) et de l'enseignement hors niveau (Alphabétisation et éducation de base non formelle). En outre, il met à la disposition des programmes opérationnels du MINEDUB, son expertise et ses compétences en matière de : ressources humaines, évaluation et prospective, gestion financière, politique immobilière, informatique, politique des achats, logistique, affaires juridiques, relations internationales et communication.

L'indicateur de ce programme «***Taux moyen de réalisation des indicateurs des programmes opérationnels***» ciblait une valeur estimée à 70%. Au terme de l'exécution du budget 2020, l'indicateur affiche une valeur de 66,64% et un taux de réalisation technique de 96% par rapport à la cible fixée. Cette situation s'explique par la méthodologie de calcul de cet indicateur, dont le résultat est tributaire des résultats des programmes opérationnels. En tout état de cause, le taux obtenu traduit la réalisation des activités majeures programmées.

| | | |
|---|---|---|
| RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU | 66.64% | |
| TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR | 96% | |
| DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS: | AE<br>26 083 011 866 | CP<br>26 083 011 866 |
| (écarts = Dot.init - Dot.rev) | Ecart AE<br>3 757 964 356 | Ecart CP<br>3 757 964 356 |
| CRÉDITS CONSOMMÉS | AE<br>23 905 194 048 | CP<br>23 905 194 048 |
| TAUX DE CONSOMMATION | 91,65 % | 91,65 % |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES | L'indicateur de performance de ce programme ciblait une valeur estimée à 70% en 2020. Au terme de l'exécution du budget 2020, l'indicateur affiche une valeur de 66,64 % pour un taux de réalisation technique de 96% par rapport à la cible fixée. Cette performance s'explique par la méthodologie de calcul de cette indicateur, dont le résultat est tributaire des résultat des programmes opérationnels. | |
| PERSPECTIVES 2021 | · le suivi de la mise en œuvre des activités 2021 inscrites dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 en milieu scolaire;<br>· l'intensification du suivi de proximité de l'exécution physico-financière des projets de construction, d'équipement et de réhabilitation des salles de classe, et des logements pour enseignants pour assurer une stabilité au poste, dans un contexte de décentralisation ;<br>· le renforcement de la lutte contre la corruption en milieu scolaire ;<br>· organisation régulière des réunions de concertation avec les responsables d'actions et le contrôleur de gestion du programme ;<br>· la poursuite de l'actualisation des données statistiques des écoles du Ministère de l'Education de Base pour le compte de l'année scolaire 2020-2021, nécessaire au pilotage du système<br>· la poursuite de l'amélioration du cadre de travail du personnel par la construction et l'équipement des bâtiments administratifs des services déconcentrés du MINEDUB (IAEB, DDEB, DREB);<br>· le renforcement de la politique budgétaire et financière avec l'amélioration de la production des documents de budgétisation | |

### 2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Les performances obtenues par les actions du programme 198 du Ministère de l'Education de Base sont récapitulées dans les tableaux de bord ci-après :

**Action 10** DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU MINEDUB

Les ressources allouées ont permis les réalisations majeures suivantes :
- 3000 nouveaux enseignants recrutés ;
- 10 sessions de formations des enseignants organisées (recyclage, appui psychosocial, stages, renforcement de capacités, etc.) dans toutes les 10 régions du pays
- environ 30 mille actes de carrières produits (avancement, intégration, reclassement, etc.)

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Améliorer qualitativement et quantitativement les ressources humaines au MINEDUB | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINEDUB | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2018 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 0.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2020 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 97.0 | | | | 98% | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 95% | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 21 459 002 222 | 21 459 002 222 | 13 635 767 866 | 13 635 767 866 | 13 536 462 255 | 13 536 462 255 | 98,54 % | 98,54 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | Cette action a été mise en œuvre dans un contexte toujours marqué par les crises sécuritaires dans certaines régions qui ont entrainé les déplacements internes des apprenants vers les autres régions du pays et de graves dysfonctionnements dans les écoles des Régions touchés. La pandémie actuelle de COVID-19 n'a fait qu'accentué ces problèmes, car de nombreux enfants, particulièrement en zone rurale, qui devrait être à l'école ne peuvent pas accéder à l'apprentissage à distance mis en place par le MINEDUB suite aux mesures restrictives prises par le Gouvernement portant sur les regroupements et les déplacements de population incluant entre autres la fermeture de tous les établissements scolaires. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | · octroi des bourses aux élèves et des primes spécifiques aux enseignants en service dans les zones frontalières, rétrocédées ou d'accès difficile (Darak et Bakassi) ;<br>· contractualisation et formation de nouveaux enseignants ;<br>· gestion des personnels enseignants et des personnels non enseignants des services centraux et déconcentrés;<br>· suivi de la politique statutaire et indemnitaire, ainsi que de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs, des carrières et en matière de renforcement des capacités. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | Les ressources allouées ont permis les réalisations majeures suivantes :<br>- 3000 nouveaux enseignants recrutés ;<br>- 10 sessions de formations des enseignants organisées (recyclage, appui psychosocial, stages, renforcement de capacités, etc.) dans toutes les 10 régions du pays<br>- environ 30 mille actes de carrières produits (avancement, intégration, reclassement, etc.) | | | | | | | |

| | |
|---|---|
| Perspectives 2021 | •€ € € €€€•€€€€€€€€€€ πουρσυιτε δε λα χοντραχτυαλισατιον ετ λα φορματιον δεσ νουϖεαυξ ενσειγναντσ ;<br>•€€€€€€€€€€€ χοντινυερ δ ασσυρερ λα γεστιον δεσ περσοννελσ ενσειγναντσ ετ δεσ περσοννελσ νον ενσειγναντσ δεσ σερϖιχεσ χεντραυξ ετ δ⌠χονχεντρ⌠σ;<br>•€€€€€€€€€€ πουρσυιϖρε λα μισε εν υϖρε δεσ μεσυρεσ ινχιτατιϖεσ εν φαϖευρ δεσ ενσειγναντσ ετ δεσ⌠λ⌡ϖεσ, ◊ τραϖερσ λ οχτροι δεσ βουρσεσ σχολαιρεσ ετ δεσ πριμεσ αυξ ενσειγναντσ εξερ⌡αντ δανσ λεσ ζονεσ ινσυλαιρεσ ετ φρονταλι⌡ρεσ ;<br>•€€€€€€€€€€ ασσυρερ λα πολιτιθυε στατυταιρε ετ ινδεμνιταιρε αινσι θυε δε λα γεστιον πρ⌠ϖισιοννελλε δεσ εμπλοισ,<br>δεσ εφφεχτιφσ, δεσ χαρρι⌡ρεσ ετ εν ματι⌡ρε δε ρενφορχεμεντ δεσ χαπαχιτ⌠σ. |

## Action 12 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

Le climat d'insécurité dans certaines régions du pays et particulièrement la pandémie de la Covid-19, ont eu un impact important sur les résultats obtenus par l'indicateur de cette action.

| | | | |
|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Améliorer le fonctionnement et la performance des servicesIRR | | |
| Indicateur | Intitulé: | Nombre de rapports de missions au MINEDUB | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE |
| | Unité de mesure | nb | |
| | Année de référence: | 2018 | |
| | Valeur de référence: | 0.0 | |
| | Année cible: | 2020 | |
| | Valeur Cible | 4.0 | 100% |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | 4 | |
| Indicateur | Intitulé: | Taux de participation annuel aux IRR | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE |
| | Unité de mesure | % | |
| | Année de référence: | 2019 | |
| | Valeur de référence: | 87.26 | |
| | Année cible: | 2022 | |
| | Valeur Cible | 95.0 | 100 |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | 95 | |

| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 193 314 000 | 193 314 000 | 197 163 930 | 197 163 930 | 165 137 076 | 165 137 076 | 83,76 % | 83,76 % |

| | |
|---|---|
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | La mise en œuvre de cette action s'est déroulée dans un contexte marqué par l'application des mesures visant à garantir la gratuité de l'Ecole Primaire Publique, la lutte contre les établissements scolaires privés clandestins et le climat d'insécurité dans certaines régions couplé à la pandémie actuelle de la Covid-19. |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | · lutte contre la corruption en milieu scolaire à travers la mise en œuvre des IRR sous l'égide de la CONAC ;<br>· contrôle interne des services ;<br>. évaluation prospective de la performance des services centraux et déconcentrés et des projets de coopération. |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | Les résultats appréciables des indicateurs de cette action, à la lumière des moyens financiers mis à disposition sont l'expression des extrants majeurs suivants :<br>· 04 rapports des activités de lutte contre la corruption ;<br>· 01 rapport de mise en place du dispositif de contrôle interne dans les services déconcentrés du MINEDUB ;<br>· 01 rapport d'audit des ressources humaines ;<br>· 02 actes des suspensions des responsables indélicats (décisions du 04 et 07 aout 2020). |
| Perspectives 2021 | - renforcer la lutte contre la corruption en milieu scolaire en vue d'assurer et de garantir l'effectivité de l'accès gratuit à l'école primaire publique ;<br>- renforcer le suivi des activités de suivi/évaluation des services centraux et déconcentrés du MINEDUB ;<br>- renforcer l'évaluation prospective de la performance des services centraux et déconcentrés et des projets de coopération. |

## Action 17 AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU SERVICE PUBLIC

La crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, a eu un impact important sur les résultats obtenus par l'indicateur de cette action. Le MINEDUB a préconisé l'utilisation des outils alternatifs (travail à distance) pour maintenir la performance des services, en assurant ainsi la poursuite du service administratif.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Accroitre les performances des structures | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Taux moyen pondéré des résultats techniques des programmes | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2018 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 68.58 | | | | | |
| | Année cible: | | 2020 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 71.0 | | | | 115.5% | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 86.53% | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 3 409 923 000 | 3 409 923 000 | 6 100 258 720 | 6 100 258 720 | 5 621 310 982 | 5 621 310 982 | 97,07 % | 97,07 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19. En effet, assurer la performance des services du MINEDUB dans un contexte sanitaire qui impose le respect de certaines mesures (rotation du personnel dans les services pour respecter les mesures de distanciation sociale prescrites par le Gouvernement) a été un défi majeur. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | · équipement des services centraux et déconcentrés en mobilier et matériel de bureau, et en matériel informatique ;<br>· développement du travail à distance pour assurer le respect strict des mesures édictées par le Gouvernement afin de limiter la propagation de la Covid-19 ;<br>· suivi de la politique budgétaire et financière de l'ensemble des procédures de gestion administrative du MINEDUB ;<br>· élaboration des documents budgétaires du MINEDUB relatives au budget de l'exercice 2021(RAP, CDMT, Revue et actualisation des programmes, PPA) ;<br>· suivi de la politique de gestion du patrimoine matériel et immatériel du MINEDUB ;<br>· suivi de la mise en œuvre de la politique éducative et de l'organisation de la scolarité des élèves au niveau central et déconcentrés;<br>· fermeture des écoles privées en vue de la poursuite de la lutte contre les établissements scolaires privés clandestins ;<br>· contribution au bon fonctionnement des syndicats et structures rattachées ;<br>· mise à disposition d'outils et d'informations juridiques au profit de tous les services et personnels de l'éducation de base, permettant de sécuriser juridiquement leur action ;<br>· missions d'investigation, de conseil et d'assistance en cas de contentieux ;<br>· formation des capacités des personnels sur les aspects financiers, administratifs et juridiques. | | | | | | | |

| | |
|---|---|
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | La forte performance obtenue dans cette action tient lieu de l'engagement du ministère de l'éducation dans la poursuite du service administratif en plein pandémie de la Covid-19. On note ainsi les résultats majeurs ci-après :<br>· Mobiliers, matériels de bureau et matériels informatiques acquis ;<br>· Matériels et logiciels dédiés au travail à distance acquis ;<br>· CDMT, PPA, Revue des programmes élaborés ;<br>· Termes de Référence relatif à l'Inventaire Général de Base élaborés ;<br>· écoles clandestines fermées ;<br>· Subventions alloués aux syndicats ;<br>· Outils et informations juridiques mises à la disposition des personnels ;<br>· Activités d'investigation de conseil et d'assistance menées en matière de contentieux.<br>· Ateliers de renforcement des capacités des personnels financiers, administratifs et juridiques tenues<br>Il faut relever tout de même que le calcul de cet indicateur repose sur une pondération des résultats techniques des programmes opérationnels. |
| Perspectives 2021 | · assurer l'équipement des services centraux et déconcentrés en mobilier et matériel de bureau, et en matériel informatique, dans une perspective de suivi du renouvèlement du matériel;<br>· assurer le suivi permanent de la politique budgétaire et financière de l'ensemble des procédures de gestion administrative du MINEDUB ;<br>· assurer l'élaboration des documents budgétaires du MINEDUB relatives au budget de l'exercice 2022(RAP, CDMT, Revue et actualisation des programmes, PPA) ;<br>· assurer le suivi permanent de la politique de gestion du patrimoine matériel et immatériel du MINEDUB ;<br>· assurer le suivi de la mise en œuvre de la politique éducative et de l'organisation de la scolarité des élèves au niveau central et déconcentrés;<br>· poursuivre la lutte contre les établissements scolaires privés clandestins ;<br>· poursuivre la contribution au bon fonctionnement des syndicats et structures rattachées ;<br>· assurer le suivi juridique de tous les services et personnels de l'éducation de base, permettant de sécuriser juridiquement leur action ;<br>· assurer les missions d'investigation, de conseil et d'assistance en cas de contentieux ;<br>· poursuivre la formation des capacités des personnels sur les aspects financiers, administratifs et juridiques ;<br>· renforcer l'utilisation des technologies de travail à distance pour assurer le respect strict des mesures édictées par le Gouvernement afin de limiter la propagation de la Covid-19 |

## Action 18 AMELIORATION DU SYSTEME D'INFORMATION

Au niveau sectoriel, le MINEDUB a été fortement impliqué dans l'actualisation de la stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation, en mettant à la disposition de l'Equipe Nationale des données statistiques de qualité. Par ailleurs, le MINEDUB continue de produire dans les meilleurs délais des documents de qualité. Il s'agit principalement des statistiques du sous-secteur éducation de base afin d'assurer de meilleurs outils de prise de décision.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Assurer une bonne structuration des échanges d'information | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Niveau de la qualité de production des outils | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2018 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 86.6 | | | | | |
| | Année cible: | | 2020 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 87.5 | | | | 100% | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 87.5 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 316 000 000 | 316 000 000 | 312 670 000 | 312 670 000 | 246 169 904 | 246 169 904 | 78,73 % | 78,73 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | Cette action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19. En effet, l'actualisation des statistiques du MINEDUB pour le compte de l'année scolaire 2019/2020 s'est fait le respect de certaines mesures prescrites par le Gouvernement (distanciation sociale). | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | - actualisation et reproduction des outils de la carte scolaire 2019/2020;<br>- production des outils d'évaluation du sous-système Education de Base (annuaire statistique, rapport d'analyse et tableau de bord scolaire). | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | Le MINEDUB continue de produire dans les meilleurs délais des documents de qualité nécessaires au bon pilotage du sous-secteur de l'Education de Base. Ainsi on relève les résultats suivants :<br>· 10 séminaires régionaux du lancement de la campagne recensement scolaire organisés ;<br>· 60 milles questionnaires administrés dans les écoles ;<br>. Un annuaire statistique et un rapport d'analyse produits. | | | | | | | |
| Perspectives 2021 | · réviser et produire les outils de la carte scolaire 2020/2021;<br>. produire des outils d'évaluation du sous-système Education de Base (annuaire statistique, rapport d'analyse et tableau de bord scolaire). | | | | | | | |

## Action 19 AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS

Dans la poursuite de l'amélioration des conditions de travail de son personnel, les activités concourant à la réalisation de cette action ont été menées et les ressources affectées ont été convenablement utilisées. On note une avancée significative de l'amélioration du cadre de travail à travers l'intensification la construction des bâtiments administratifs et l'amélioration du cadre de vie, à travers la construction des logements d'astreinte et des conditions de vie par le paiement des primes spéciales.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Augmenter le taux d'assiduité des personnels à leurs postes de travail | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Taux d'assiduité des personnels dans les zones d'accès difficile | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2018 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 97.4 | | | | | |
| | Année cible: | | 2020 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 98.0 | | | | 83.3% | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 97.9 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 4 300 090 000 | 4 300 090 000 | 5 702 608 905 | 5 702 608 905 | 4 001 616 805 | 4 001 616 805 | 70,17 % | 70,17 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | Cette action poursuit son objectif initial depuis le début sa formulation qui est celui du renforcement de la lutte contre l'absentéisme, du maintien et de la stabilisation des personnels à leurs postes de travail, tout en considérant les effets néfastes de la crise socio-politique qui sévit dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ayant entraîné la suspension des cours dans certaines localités de cette zone. La pandémie actuelle de COVID-19, avec fermeture des écoles n'a fait qu'exacerber ces problèmes lors de la réouverture des écoles. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | - 38 blocs de 02 logements pour enseignants construits en zone rurale sur 62 blocs programmés;<br>- suivi de la construction (toujours en cours) de la Délégation Régionale du Nord- Ouest);<br>- 06 Délégations Départementales construites ;<br>- 03 Inspections d'Arrondissement de l'Education de Base (IAEB) construites sur les 04 programmées ;<br>- suivi de la politique de maintenance des biens meubles et immeubles du MINEDUB ;<br>- suivi de la mise en œuvre des programmes d'investissements du MINEDUB ; | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | Dans la poursuite de l'amélioration des conditions de travail de son personnel, les activités concourant à la réalisation de cette action ont été menées et les ressources affectées ont été convenablement utilisées. On note une avancée significative de l'amélioration du cadre de travail à travers l'intensification la construction des bâtiments administratifs et l'amélioration du cadre de vie, à travers la construction des logements d'astreinte et des conditions de vie par le paiement des primes spéciales.<br>Au regard de la complexité de calcul de cet indicateur, il est envisagé la reformulation de l'objectif et de l'indicateur lors de la cartographie des programmes en lien avec la SND30. | | | | | | | |
| Perspectives 2021 | - poursuivre les actions engagées en matière de construction des logements pour enseignants, de délégations régionales et départementales, ainsi que d'inspection d'arrondissement ;<br>- poursuivre le suivi de la mise en œuvre des programmes d'investissements du MINEDUB ;<br>- poursuivre le suivi de la politique de maintenance des biens meubles et immeubles du MINEDUB. | | | | | | | |

## Action 20 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEDUB

Toutes les activités prévues à l'action 20 ont normalement été menées conformément à l'affectation des ressources. C'est activités ont été particulièrement renforcées vers la diffusion de messages auprès de la communauté administrative pour la lutte contre la pandémie de la COVID-19 en milieu scolaire.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Améliorer la visibilité des activités du MINEDUB | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Niveau de réalisation du plan de communication des activités menées au ministère | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2018 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 61.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2020 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 61.9 | | | | 100% | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 61.9 | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 162 647 000 | 162 647 000 | 134 542 445 | 134 542 445 | 134 497 026 | 134 497 026 | 99,97 % | 99,97 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | La mise en œuvre de cette action s'est déroulée dans une volonté d'amélioration de la visibilité des activités du MINEDUB et dans un objectif d'accélérer le traitement des dossiers (la mise en réseau des services) notamment les actes de carrière lorsqu'on sait que le MINEDUB abrite l'un des gros effectifs du personnel de l'Etat. Un accent particulier de la communication a porté sur la diffusion des messages de sensibilisation sur lla pandémie actuelle de COVID-19. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | - mise en réseau des différentes structures du ministère ;<br>- mise place des partenariats avec la CTRV TV et Radio pour la diffusion des cours des classes de CM2/CL6 durant la fermeture des écoles ;<br>- conception et production des 04 magazines ;<br>- coproduction de 12 émissions télévisées à la CRTV ;<br>- animation du site WEB bilingue du MINEDUB ;<br>- couverture des évènements et des cérémonies à caractère officiel ;<br>- mise en place d'une politique de sécurité des ressources informatiques et rédaction de la charte informatique au Ministère de l'Education de Base | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | Toutes les activités prévues à l'action 20 ont normalement été menées conformément à l'affectation des ressources. C'est activités ont été particulièrement renforcées vers la diffusion de messages auprès de la communauté administrative pour la lutte contre la pandémie de la COVID-19 en milieu scolaire. | | | | | | | |
| Perspectives 2021 | - assurer une mise à jour plus rapide du site WEB bilingue du MINEDUB ;<br>- poursuivre l'interconnexion des services et la maintenance du réseau ;<br>- assurer la couverture médiatique des activités du MINEDUB, particulièrement avec la Covid-19 ;<br>- poursuivre la production des magazines et des émissions Télévisées, ainsi que l'émission MINEDUB sur les ondes, en collaboration avec la CRTV. | | | | | | | |

2020
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

# 2.4. PROGRAMME 199

ALPHABETISATION

Responsable du programme

BIBONI NEE FATIME BILAMO

### 2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La lutte contre l'analphabétisme demeure un défi pour l'Etat du Cameroun qui connait de plus en plus une augmentation de la population analphabète en raison des pesanteurs liées à la pauvreté grandissante, aux discriminations de tout genre et aux crises et troubles sociaux qui empêchent un bon nombre de personnes de poursuivre leur éducation. Cette situation a conduit l'Etat du Cameroun à réserver une place de choix à l'alphabétisation afin de faciliter l'acquisition des compétences de base aux jeunes et aux adultes analphabètes.

C'est pourquoi, la place qu'occupent l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (AENF) dans le sous-secteur de l'éducation de base est importante et sa contribution au développement et à l'émergence économique et sociale du Cameroun à l'horizon 2035, a favorisé son maintien dans le secteur de l'éducation et de la formation (SSEF 2020-2030) en révision. Cette place est réaffirmée dans la nouvelle Stratégie pour le Développement 2030 qui recommande de rendre visible cette forme d'éducation et encourager les jeunes et adultes analphabètes à y participer.

Il en va de même du nouveau Code de la Décentralisation qui transfert un certain nombre de compétences en matière d'alphabétisation aux Régions et aux Communes, dans le but d'augmenter le taux d'alphabétisme sur toute l'étendue du territoire. Cette politique publique est ainsi mise en œuvre avec le concours des Partenaires au développement du système éducatif camerounais.

Pour y parvenir, le Ministère de l'Éducation de Base s'est engagé, avec l'appui des partenaires notamment les Collectivités Territoriales Décentralisées, la société civile et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), d'améliorer progressivement le taux d'alphabétisme par l'augmentation du nombre de personnes alphabétisées à travers le programme n°199, intitulé « alphabétisation ». Pour ce fait, trois (03) actions sont implémentées pour répondre à ce problème public. IL s'agit de :

- L'alphabétisation fonctionnelle des personnes de 15 ans et plus ;
- La Formation des enfants de 08 à 14 ans dans les CEBNF ;
- Le Renforcement de l'environnement lettré en langues nationales**.**

S'agissant de l'action « **Alphabétisation fonctionnelle des personnes de 15 ans et plus »,** les activités suivantes ont été mise en œuvre :

· l'organisation de l'atelier de formation des enquêteurs en vue de l'enquête pilote de la RAMAA ;

· dissémination du manuel de procédure pour la mise en œuvre de la stratégie du « faire- faire » en Alphabétisation et en Education de Base Non Formelle ;

· la mise à jour de la base de sondage des CAF;

· l'organisation des missions de suivi administratif et pédagogique (synthèse nationale des CAF) ;

· la production du manuel de procédure du programme 199 ;

· la collecte des données sur les programmes d'alphabétisation en vigueur au Cameroun ;

· la validation des items pour les formulaires de soumission pour les acquis des

apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation ;

· l'organisation de la journée internationale de l'alphabétisation ;

En ce qui concerne la **Formation des enfants de 08 à 14 ans dans les CEBNF,** il s'est agi de:

· l'organisation des missions de collecte d'informations et de suivi des CEBNF ;

· l'Elaboration de la synthèse nationale des CEBNF;

· la Mise à jour de la base de sondage des CEBNF ;

Pour le **Renforcement de l'environnement lettré en langues nationales**, les efforts se sont concentrés sur :

· la réalisation de l'atelier de renforcement des capacités de 250 enseignants à la production et l'utilisation de l'environnement lettré en langues nationales (le Bassa, Douala ; Ewondo, Ghomalaa et le foufouldé) ;

· l'organisation des missions de suivi administratif et pédagogique des écoles pilotes en langues nationales ;

· l'organisation de la journée internationale de la langue maternelle ; La matrice ci-dessous donne une présentation globale du programme 199.

| | | | |
|---|---|---|---|
| OBJECTIF | accroitre la population alphabétisée | | |
| Indicateur | Intitulé: | Taux d'alphabétisme | |
| | Unité de mesure | % | |
| | Valeur de référence:<br>Année de référence: | 66.34<br>2018 | |
| | Valeur Cible<br>Année cible: | 68.5<br>2020 | |
| ACTIONS DU PROGRAMME | Action 08: | ALPHABETISATION FONCTIONNELLE DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS | |
| | Action 09: | FORMATION DES ENFANTS DE 08 - 14 ANS | |
| | Action 10: | RENFORCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT LETTRE EN LANGUES NATIONALES | |
| DOTATIONS INITIALES | AE<br>2 196 293 561 | | CP<br>2 196 293 561 |
| RESPONSABLE DU PROGRAMME | BIBONI NEE FATIME BILAMO, | | |

### 2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Au cours de l'année 2020, le Programme n°199, « Alphabétisation », a été implémenté dans un contexte marqué par la pandémie la COVID 19 avec la fermeture des centres d'alphabétisation pendant trois mois. Malgré le climat délétère, le Programme a poursuivi ses missions à afin de respecter les engagements du MINEDUB en matière de lutte contre l'analphabétisme.

Ce contexte prend en compte l'ancrage international qui est celui de l'agenda 2030 sur les Objectifs du Développement Durable « ODD 4 », le DSCE et la Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation pour lequel, l'alphabétisation et l'éducation non formelle sont des

maillons essentiels de ce secteur au regard de l'engagement du Cameroun. De ce point de vue, les actions implémentées en 2020 à travers des plans d'actions dont l'objectif est de relever le taux d'alphabétisme des adultes et le taux de participation des jeunes aux programmes d'alphabétisation. Il en est également le cas avec l'agenda de l'UA 2063 qui milite aussi pour la réduction du taux d'analphabétisme des populations.

La mise en œuvre du Programme 199 tient également compte de la situation des enfants hors de l'école en raison du besoin qui s'impose pour cette catégorie de population qui demande à être formé aux compétences de base.

Par ailleurs dans le but de développer des outils de mesure de la qualité des programmes d'alphabétisation afin d'orienter l'action publique dans le domaine de l'alphabétisation et de disposer des indicateurs fiables de prise de décision, le contexte a également celui de la prise en compte du Protocole d'Accord entre l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) et le Cameroun signé en février 2016 en vue de la mise en œuvre de la Recherche-Action sur la Mesure des Apprentissages des Bénéficiaires des Programmes d'Alphabétisation (RAMAA).

Sur le plan de la décentralisation le programme s'est exécuté en tenant compte du nouveau code de la décentralisation qui prévoit le transfert de certaines compétences aux Régions et aux Communes en matière d'alphabétisation.

### 2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Le programme 199 du Ministère de l'Education de Base, intitulé ***« Alphabétisation»,*** s'était fixé pour objectif général ***d'accroître la population alphabétisée.*** Il s'agissait Concrètement de passer d'un taux d'alphabétisme de **66.34%** en 2018 (année de référence) à **68.5** en 2020 (année cible), soit une augmentation de **2,6** points d'indice au terme de cette période.

Le résultat obtenu au terme de l'exercice 2020 est de **67,27%,** soit un taux de réalisation de **98,24%** par rapport à l'objectif de départ.

En ce qui concerne ***l'Alphabétisation des personnes de 15ans et plus***, en vue ***d'augmenter leur nombre***, les activités ci-après ont été menées :

- l'organisation de l'atelier de dissémination du manuel de procédures pour la mise en œuvre de la stratégie du « faire-faire » en Alphabétisation et en Education de Base Non Formelle ;
- la formation des enquêteurs en vue de l'enquête pilote de la RAMAA ;
- la sensibilisation des responsables des services déconcentrés chargés de l'alphabétisation sur les compétences transférées en matière d'alphabétisation. Il s'est agi d'expliquer aux responsables des exécutifs communaux sur la différence entre le matériel des CAF et le paquet minimum des écoles;
- la mise à jour de la base de sondage des CAF;
- l'organisation des missions de suivi administratif et pédagogique (synthèse nationale des CAF). Ce suivi a permis de réaliser la synthèse nationale des CAF ;

- Collecte des données sur les programmes d'alphabétisation en vigueur dans les CAF ;
- la validation des items pour les formulaires de soumission pour les acquis des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation ;
- l'organisation de la journée internationale de l'alphabétisation. Il a été question de faire les

plaidoyers et la sensibilisation de la communauté nationale ;

Pour la ***Formation des enfants de 08-14 ans***, les activités ont essentiellement porté sur le suivi des activités dans les Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) et la réalisation de la synthèse nationale des CEBNF pour une meilleur lisibilité des activités de ces centres.

Concernant l'action ***Renforcement de l'environnement lettré en Langues Nationales,***

l'essentiel des activités a porté sur :

- le suivi/évaluation des activités des écoles expérimentales en langues nationales de l'initiative Ecoles et Langues Nationales en Afrique (ELAN-Afrique).
- la réalisation de l'atelier de renforcement des capacités de 250 enseignants à la production et l'utilisation de l'environnement lettré en langues nationales (les cinq langues d'expérimentation étaient concernées). Cet atelier a facilité le renforcement des capacités opérationnelles des enseignants des écoles expérimentales.

| | | |
|---|---|---|
| RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU | **67.27%** | |
| TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR | 43.05% | |
| DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS: | AE<br>25 499 839 675 | CP<br>25 499 839 675 |
| (écarts = Dot.init - Dot.rev) | Ecart AE<br>-23 303 546 114 | Ecart CP<br>-23 303 546 114 |
| CRÉDITS CONSOMMÉS | AE<br>2 196 293 560 | CP<br>2 196 293 560 |
| TAUX DE CONSOMMATION | 99 % | 99 % |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES | Les activités menées dans la mise en œuvre de l'alphabétisation ont permis d'encourager les promoteurs des Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) dans le sens de former davantage de personnes analphabètes, ce qui a permis d'augmenter pour cette année 2020 le nombre de jeunes et adultes pour l'acquisition des compétences de base. Cela a permis d'encadrer une population de 26 478 personnes sur les 30 000 demandés chaque année par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.<br>Il est également à noter l'engouement des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) dans la mise en œuvre des compétences transférées en matière d'alphabétisation par la régularisation des CAF privés ainsi que la création de nombreux CAF publics dans les communes.<br>La validation des items de la RAMAA dans le but de disposer des outils de mesure en alphabétisation a également contribué à la performance du programme en raison de l'amélioration du niveau d'évaluation des apprenants. | |

| | |
|---|---|
| PERSPECTIVES 2021 | Nous envisageons la :<br>- Poursuite de la mise en œuvre des trois actions du Programme, à savoir :<br>*1)* ***l'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus****;*<br>*2)* ***la Formation des enfants de 08-14 ans*** en Education de Base Non Formelle et<br>*3)* ***le renforcement de l'environnement lettré en langues nationales*** dans le cadre des activités de mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Alphabétisation, de l'Education Non Formelle et de la Formation en Langues Nationales<br>- Poursuite de la supervision pédagogique des activités d'enseignement des langues nationales dans les écoles expérimentales de l'initiative Elan-Afrique, afin de donner aux enseignants qui exercent dans le cadre de ce projet un encadrement pédagogique de proximité dans le souci d'améliorer les acquis d'apprentissage des élèves.<br>- Mise à jour de la base de sondage à travers les enquêtes de la Recherche-Action sur la Mesure des Apprentissages des bénéficiaires des programmes d'Alphabétisation (RAMAA).<br>- Conduite des études sur (i) les indicateurs nationaux d'alphabétisation, (ii) sur le financement innovant en alphabétisation.<br>- Construction et l'équipement des centres d'alphabétisation fonctionnelle et des Centres d'Education de Base Non Formelle en kits d'alphabétisation pour améliorer la qualité du service éducatif dans le non formel.<br>Par ailleurs:<br>- Pour une plus grande visibilité des activités d'alphabétisation sur le terrain, nous envisageons procéder dès cette année à la création et à l'ouverture en régularisation des CAF et CEBNF existants, ainsi que poursuivre l'action avec les nouveaux centres.<br>- Pour une meilleure coordination des actions d'alphabétisation sur le terrain, nous envisageons la création et le fonctionnement d'une plateforme regroupant les administrations et autres acteurs impliqués dans l'alphabétisation, dès 2021.<br>- Mise sur pied des activités d'appuis conseil des CTD dans les activités transférées dès 2021 ;<br>- A partir de 2021, le programme 199 se donne pour ambition de procéder à la traduction des items développés et la densification des activités dans le cadre de la RAMAA tel que souhaité par le Premier Ministre Chef du Gouvernement.<br>- En ce qui concerne l'EBNF, nous envisageons rendre les contenus d'enseignement alternatif opérationnel afin de faciliter les passerelles entre le non formel et le formel. |

### 2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Les performances obtenues par les actions du programme 199 du Ministère de l'Education de Base sont récapitulées dans les tableaux de bord ci-après

**Action 08** ALPHABETISATION FONCTIONNELLE DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS

- Les ressources financières budgétisées de cette action sont essentiellement consacrées au paiement des salaires des personnels du MINEDUB, soit **87,37%,** les autres activités ont été menées avec 1**2,63%** de ressources. La lise en œuvre de cette action a permis d'alphabétiser un bon nombre de jeunes et d'adultes de 15 ans et plus ; les résultats obtenus dans le cadre de cette action se présentent ci-dessus :.

| | | | |
|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Augmenter le nombre de personnes alphabétisées(141.260) | | |
| Indicateur | Intitulé: | Pourcentage des personnes de 15 ans et plus formées dans les CAF | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE |
| | Unité de mesure | % | |
| | Année de référence: | 2019 | |
| | Valeur de référence: | 1.13 | |
| | Année cible: | 2022 | |
| | Valeur Cible | 1.2 | 71.4% |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | 1.18% | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Augmenter le nombre de personnes alphabétisées (141.260) | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Pourcentage de personnes âgées 15 ans et plus formées dans les CAF | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2019 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 0.0 | | | | | |
| | Année cible: | | 2022 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 0.0 | | | | | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 2 043 442 561 | 2 043 442 561 | 25 363 058 875 | 25 363 058 875 | 2 196 293 560 | 2 196 293 560 | 99,89 % | 99,89 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | - Cette action a été mise en œuvre dans une perspective de développement des activités de la ***Politique Nationale de l'Alphabétisation, de l'Education Non Formelle et de la Formation en Langues, de l'implémentation de la RAMAA et de l'opérationnalisation du décret sur le transfert des compétences aux communes en matière d'alphabétisation***.<br>- Les activités d'alphabétisation sur le terrain se déroulent dans un contexte marqué par un besoin fort dans l'accompagnement en matière de faire-faire car les OSC et les privés souhaitent avoir un cadre global d'intervention.<br>- Les Programmes d'alphabétisations mis en œuvre sur le terrain le sont de façon isolée et coordination d'où l'urgence de les consolider et de les harmoniser ;<br>- L'urgence de construction des centres publics se fait sentir. | | | | | | | |

| | |
|---|---|
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | - L'atelier de formation des enquêteurs en vue de l'enquête pilote de la RAMAA ;<br>- L'atelier de renforcement des capacités de 500 enseignants à la production et l'utilisation de l'environnement lettré en langues nationales ;<br>- La validation des items et du questionnaire de contexte de la RAMAA ;<br>- L'atelier de dissémination du manuel de procédures pour la mise en œuvre de la stratégie du « faire-faire » en alphabétisation et en Education de Base non formelle;<br>- Le suivi et explication des compétences transférées aux communes en matière d'alphabétisation ;<br>- La célébration de la Journée Internationale de l'Alphabétisation ;<br>- La poursuite des missions de collecte d'informations de suivi administratif et pédagogique effectuées aux différents niveaux (régional, départemental et communal), et<br>- Le paiement des salaires des personnelsstratif et pédagogique effectuées aux différents niveaux (régional, départemental et communal), et<br>- Le paiement des salaires des personnels |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | Les ressources financières budgétisées de cette action sont essentiellement consacrées au paiement des salaires des personnels du MINEDUB, soit 87,37%, les activités sus évoquées ont été menées avec 12,63% de ressources, la réalisation des activités suscitées a été rendu possible grâce à l'engagement et à l'engouement des différents acteurs. |
| Perspectives 2021 | -<br>- Pour une bonne prise en main des activités d'alphabétisation fonctionnelle au bénéfice des populations de 15 et plus, il convient notamment de renforcer de les capacités des personnels de la chaîne administrative et pédagogique d'encadrement; d'intensifier le soutien aux activités d'alphabétisation conduites aussi bien par les départements ministériels sous-sectoriels que par les organisations de la société civile et /ou les collectivités territoriales décentralisées.<br>- il est urgent d'accélérer l'élaboration des instruments de mise en œuvre de la RAMAA au Cameroun car, l'appréciation de la qualité des Programmes d'Alphabétisation existants en est tributaire.<br>- Intensifier le rôle des CTD dans le domaine de l'alphabétisation en accélérant le processus de transfert des ressources aux Communes. Pour un suivi de proximité rentable, rendre régulières les missions de collecte d'informations, de suivi administratif et pédagogique aux niveaux régional, départemental et communal.<br>- dès 2021 également, nous comptons procéder au renforcement des programmes d'alphabétisation existant en vue de les arrimer aux orientations de la Politique d'Alphabétisation et aux recommandations de l'UNESCO (développement des compétences qualifiantes et ouverture au numérique ...).<br><br>- Nous envisageons procéder dès cette année à la création et à l'ouverture en régularisation des CAF et CEBNF existants, ainsi que poursuivre l'action avec les nouveaux centres Pour une plus grande visibilité des activités d'alphabétisation sur le terrain,.<br><br>- Poursuivre la vulgariser la stratégie du Faire-Faire dans les communautés, auprès des acteurs et décideurs, à travers la documentation, la sensibilisation et la formation Pour accompagner les acteurs sur le terrain conformément aux orientations de la Politique de l'Alphabétisation.<br><br>- Nous envisageons la création et le fonctionnement d'une plateforme regroupant les administrations et autres acteurs impliqués dans l'alphabétisation Pour une meilleure coordination des actions d'alphabétisation sur le terrain, dès 2021.<br><br>- En droite ligne des orientations du MINEDUB en matière d'utilisation des langues nationales dans l'enseignement, nous proposons l'extension des expériences actuelles dans les CAF dès 2021. Pour rendre cet objectif possible, le recrutement et la formation des encadreurs et animateurs s'avèrent nécessaires. |

## Action 09 FORMATION DES ENFANTS DE 08 - 14 ANS

- Les ressources allouées à cette action ont permis de mener :
- Le suivi des activités des CEBN ;
- La formation de plus 2000 enfants;
- Création des CEBNF.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Donner une éducation de base de qualité aux enfants non scolarisés(800.000) | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | Pourcentage d'enfants encadrés dans les CEBNF | | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE | |
| | Unité de mesure | % | | | | | | |
| | Année de référence: | 2018 | | | | | | |
| | Valeur de référence: | 0.126 | | | | | | |
| | Année cible: | 2020 | | | | | | |
| | Valeur Cible | 0.144 | | | | | 88.8% | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | 0.142% | | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 39 500 000 | 39 500 000 | 34 100 000 | 34 100 000 | 15 794 488 | 15 794 488 | 98,18 % | 98,18 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | - Cette action permet de s'occuper des enfants hors de l'école en donnant une éducation de qualité ;<br>- Les acteurs sur le terrain ne disposent pas encore du document de ***Politique Nationale de l'Alphabétisation d'où l'urgence de procéder à sa dissémination officielle.***<br>- Les CEBNF existants fonctionnent de façon isolée et sans coordination d'où l'urgence de les accompagner conformément aux orientations de la Politique.<br>- L'Education de Base Non Formelle n'est pas assez connue des populations, d'où l'urgence de la vulgariser par la sensibilisation, la mobilisation sociale et le plaidoyer.<br>- Le personnel encadreur n'est pas formé, | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | - Suivi des activités dans les Centres d'éducation de base non formelle ;<br>- Synthèse nationale des CEBNF. | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | - Les ressources allouées à cette action ont permis de mener :<br>- le suivi des activités des CEBN ;<br>- la formation de plus 2000 enfants;<br>- Création des CEBNF. | | | | | | | |
| Perspectives 2021 | Les activités ci-après seront menées et poursuivies en 2021:<br>- La formation des personnels en charge de l'EBNF pour renforcer leurs capacités dans divers domaines de la pédagogie ;<br>- Le renforcement des capacités des maillons de la chaîne de supervision pédagogique en matière d'éducation de base non formelle ;<br>- La sensibilisation et la mobilisation sociale en faveur de l'EBNF, pour amener les parents dont les enfants ne vont pas à l'école à les inscrire dans un CEBNF ;<br>- Le suivi/évaluation des CEBNF, afin de s'assurer que les orientations sectorielles en matière d'élargissement de l'offre et d'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages constituent des repères de premier plan au sein de ces structures d'éducation et de formation.<br>- L'élaboration du référentiel de compétences en EBNF<br>- L'élaboration des programmes d'enseignement de ce niveau, etc. | | | | | | | |

## Action 10 RENFORCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT LETTRE EN LANGUES NATIONALES

La réalisation de cette action a été rendue possible en raison de l'augmentation substantielle des ressources financières ce qui a permis la réalisation d'une mission de la feuille de route du MINEDUB pour l'année 2020. Malgré la non-exécution des activités de l'initiative ELAN-AFRIQUE au cours de l'année 2020 du côté de l'OIF.

Toutefois la réouverture des écoles primaires en juin a facilité certaines réalisations dans le cadre de cette action, c'est le cas du suivi-évaluation des classes pilotes.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OBJECTIF | Initier les élèves du préscolaire et du primaire à la pratique orale de leur langue maternelle et former les apprenants des CAF et des CEBNF à l'utilisation de ces langues(76.380) | | | | | | | |
| Indicateur | Intitulé: | | Taux d'alphabétisme en langues nationales | | | | TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE | |
| | Unité de mesure | | % | | | | | |
| | Année de référence: | | 2018 | | | | | |
| | Valeur de référence: | | 6.3 | | | | | |
| | Année cible: | | 2020 | | | | | |
| | Valeur Cible | | 6.5 | | | | 38% | |
| | Réalisation exercice (Résultat technique): | | 6.376% | | | | | |
| CRÉDITS | DOTATION INITIALE | | DOTATION RÉVISÉE | | CONSOMMATION | | TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE | |
| | AE | CP | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| | 113 351 000 | 113 351 000 | 102 680 800 | 102 680 800 | 11 419 534 | 11 419 534 | 99,84 % | 99,84 % |
| CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION | L'action est mise en œuvre dans le contexte d'implémentation de la promotion des langues nationales telle que souhaité par les orientations de la politique nationale de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de la formation en langues nationales, d'une part, et de la mise en perspective de la phase 2 du Projet ELAN-Afrique, d'autre part.<br>Il convient de rappeler que l'initiative ELAN-AFRIQUE permet de mettre en exergue 05 langues nationales ( ewondo, bassa, ghomala, fufuldé, douala ) à travers leur utilisation dans les écoles pilotes depuis 2013. Il en est de même de la langue baka dont l'utilisation est expérimentée dans les écoles à l'Est par PLAN-Cameroun.<br>Toutefois l'environnement lettré reste encore très peu visible dans nos écoles. | | | | | | | |
| ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants) | Les activités majeures réalisées ont été **(i)** le Suivi-évaluation des activités des écoles expérimentales en langues nationales en partenariat avec l'OIF, **(ii)** la célébration de la journée internationale de la langue maternelle le 21 février 2020, et **(iii)** le renforcement des capacités de 250 enseignants à la production et l'utilisation de l'environnement lettré en langues **nationales.** | | | | | | | |
| JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants) | La réalisation de cette action a été rendue possible en raison de l'augmentation substantielle des ressources financières ce qui a permis la réalisation d'une mission de la feuille de route du MINEDUB pour l'année 2020. Malgré la non-exécution des activités de l'initiative ELAN-AFRIQUE au cours de l'année 2020 du côté de l'OIF.<br><br>Toutefois la réouverture des écoles primaires en juin a facilité certaines réalisations dans le cadre de cette action, c'est le cas du suivi-évaluation des classes pilotes. | | | | | | | |

| | |
|---|---|
| Perspectives 2021 | - pour accompagner la Politique du MINEDUB en matière de l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement, nous envisageons continuer à dérouler tout le plan de mise en œuvre de cette action.<br>- Rendre effective l'utilisation des langues nationales dans les CEBNF de l'ensemble du territoire national ;<br>- Il est également envisagé la poursuite de la supervision pédagogique des activités d'enseignement des langues nationales à travers le projet ELAN-Afrique.<br>- Il est prévu la programmation des sessions de formation des enseignants desdites classes à la didactique du bi-plurilinguisme et à la production du matériel dans les langues d'expérimentation.<br>- Renforcer l'environnement lettré en langues nationales dès la rentrée scolaire prochaine, en capitalisant sur l'existant. |

# 3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Au cours de l'exercice 2020, le Ministère de l'Education de Base dans le cadre de la mise en œuvre des programmes en cohérence avec les orientations de l'agenda 2030 et des Objectifs du Développement Durable (ODD-4) qui préconisent une éducation équitable, inclusive et de qualité pour tous. À cet égard, une analyse des résultats obtenus s'impose par rapport à l'objectif stratégique d'une part et à la formulation d'un certain nombre de perspectives à court et à moyen terme d'autre part.

### 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Les objectifs du triennat 2019-2021 du Ministère de l'Education de Base ont eu pour objectifs stratégiques de poursuivre la mise en œuvre des efforts dans le sens de la réalisation des actions prioritaires tels que le renforcement de l'accès et de l'achèvement au cycle primaire, l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires, l'encadrement de la scolarisation de la jeune fille, l'accompagnement de la suppression des frais exigibles dans l'enseignement primaire public, l'appui au secteur privé à travers les subventions classiques et l'expérimentation de la contractualisation, le soutien au préscolaire à base communautaire, l'amélioration de l'offre préscolaire publique, le pilotage et la coordination des services, l'amélioration du cadre de travail et des conditions de vie des personnels et la consolidation du système d'informations statistiques du Ministère.

· Du renforcement de l'offre d'education au cycle primaire public

En vue d'étendre le réseau scolaire par la création de nouvelles écoles et de renforcer l'offre infrastructurelle, il a été réalisé au cours de cette période des activités suivantes :

- 977 salles de classe construites dans les EP ;
- 124 salles de classe réhabilitées dans les EP;
- 43 blocs latrines construits dans les EP ;
- 01 clôture construite dans les EP ;
- 32 780 tables bancs acquises dans les nouvelles salles de classe des EP ;
- 6 950 tables bancs fabriqués pour les EP ;
- 940 bureaux de maitre acquis dans les EP ;
- 54 kits de matériels spécialisés fournis aux 68 écoles inclusives ;
- Communauté éducative sensibilisé dans les 122 communes des ZEP sur l'envoi des enfants à l'école.

· De l'accompagnement de la suppression des frais exigibles dans l'enseignement primaire public

En vue de pérenniser l'effectivité de la gratuité de l'enseignement primaire public, les actions suivantes ont été menées :

- La fourniture du « Paquet Minimum » aux écoles à travers les CTD ;

- L'allocation des crédits de fonctionnement aux écoles primaires publiques.

· **De l'amélioration de la qualité de l'éducation**

Dans un souci d'amélioration de la qualité de l'enseignement, les activités ci-après ont été réalisées :

- 73066 livres d'éducation civique et à la citoyenneté distribués aux élèves des zones d'éducation prioritaire ;
- 4382 enseignants formés à l'utilisation des nouveaux curricula ;
- 300 kits de micro science fournis pour l'équipement des écoles publiques en matière de renforcement de l'enseignement des sciences ;
- 3 755 998 manuels scolaires essentiels (anglais, français et mathématiques) à près de 750 000
- élèves des classes de SIL/Class 1 et CP/Class2 des écoles primaires publiques ;
- 1522 enseignants formés sur l'appropriation des nouveaux curricula ;
- 2860 enseignants formés à l'utilisation des guides d'enseignement du développement personnel et des Langues et cultures nationales : 2ème phase ;
- 03 Examens organisés : CEP, First School Living Certificate et Common Entrance dans 360 centres d'écrit et 2776 sous centres d'examen;
- 12 275 écoles primaires publiques dotées du paquet minimum et des crédits de fonctionnement ;
- 476 enseignants formés sur l'éducation inclusive.

· **De l'encadrement de la scolarisation de la jeune fille**

Pour ce qui concerne l'encadrement de la scolarisation de la jeune fille, certaines activités ont été réalisées à savoir :

- 720 élèves filles ont bénéficié des bourses d'excellence dans les 10 régions du pays ;
- 75 organisations à base communautaire (OBC) formées en renforcement des capacités pour le suivi scolaire des filles et enfants vulnérables ;
- 03 radios communautaires formées par région dans les ZEP en renforcement des capacités pour la mobilisation communautaire en faveur de la scolarisation des filles ;

· De l'appui au secteur privé

Les activités majeures réalisées en vue de l'appui au secteur privé sont les suivantes :

- renforcement du partenariat entre le public et le privé l'Etat ;
- Mise en œuvre de la loi n° 2004/022 du 22 Juillet 2004 et du décret n° 2008/3043 du décembre 2000 accordant des appuis aux organisations des fondateurs des établissements scolaires

· Du soutien au préscolaire à base communautaire

Dans le cadre du soutien au préscolaire à base communautaire, plusieurs activités majeures ont

été entreprises à savoir :

- 15 CPC ont été construits et équipés sur 15 programmés ;
- distribution de documents de stratégie et de politique du préscolaire à base communautaire ;
- sur le plan pédagogique :
- L'élaboration du manuel de formation initiale des animateurs des CPC ;
- L'élaboration des répartitions mensuelles à partir des nouveaux curricula ;
- contrôle et supervision pédagogique dans les 10 régions ;
- formation continue des animateurs des CPC ;
- Les animateurs inspectés ;
- Supervision pédagogique assurée dans les ZEP ;
- la formation des encadreurs et animateurs des CPC ;

· De l'amélioration de l'offre du préscolaire public

Les activités majeures entreprises dans le cadre de l'amélioration de l'offre du préscolaire public se déclinent ainsi qu'il suit :

- L'élaboration des répartitions mensuelles à partir des nouveaux curricula ;
- L'élaboration du manuel de formation des enseignants à l'utilisation des nouveaux curricula ;
- Les actions de supervision pédagogique dans les dix (10) régions ;
- la relance du recrutement des personnels enseignants ;
- la formation continue de 6000 enseignants sur les nouveaux curricula dans les dix (10) régions ;
- Les actions de renforcement de capacités des enseignants des écoles maternelles et l'enseignement de la deuxième langue
- 21 blocs maternels construits et équipés ;
- 15 blocs maternels équipés
- 11 salles de classe construites et 09 équipées
- 10 blocs latrines construits dans les écoles maternelles
- Appui psycho social en faveur des enseignants et des enfants victimes de la Covid-19 ;
- Amélioration du dispositif de l'enseignement à distance à travers les cours à la radio, la télé et le numérique ;
- Désinfection des écoles et distribution du Watch (sceau, savon gel etc…)

· De l'amélioration du cadre de travail et des conditions de vie du personnel

Les activités ci-après ont permis de booster les conditions de travail des personnels. Il s'agit notamment de :

- équipement des services centraux et déconcentrés en mobilier et matériel de bureau, et en matériel informatique ;

- développement du travail à distance pour assurer le respect strict des mesures édictées par le Gouvernement afin de limiter la propagation de la Covid-19 ;
- contribution au bon fonctionnement des syndicats et structures rattachées ;
- mise à disposition d'outils et d'informations juridiques au profit de tous les services et personnels de l'éducation de base, permettant de sécuriser juridiquement leur action ;
- missions d'investigation, de conseil et d'assistance en cas de contentieux ;
- formation des capacités des personnels sur les aspects financiers, administratifs et juridiques ;
- poursuite de la mise en œuvre des mesures incitatives en faveur des enseignants et des élèves, à travers l'octroi des bourses aux élèves et des primes spécifiques aux enseignants en service dans les zones frontalières, rétrocédées ou d'accès difficile ;
- suivi de la mise en œuvre de la contractualisation et la formation des nouveaux enseignants et la gestion des personnels enseignants et des personnels non enseignants des services centraux, des services déconcentrés et des écoles publiques ;
- suivi de la politique statutaire et indemnitaire ainsi que de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs, des carrières et des compétences des personnels ;
- suivi de la politique d'action sanitaire et sociale pour l'ensemble
- L'acquisition de 2 051 bureaux de maîtres acquis dans les écoles primaires publiques;
- La poursuite des travaux de construction de la Délégation Régionale (Nord- Ouest);
- L'acquisition de trois (3) véhicules de fonction pour les services centraux ;
- 38 blocs de 02 logements pour enseignants construits en zone rurale sur 62 blocs programmés ;
- 06 Délégations Départementales construites ;
- 03 Inspections d'Arrondissement de l'Education de Base (IAEB) construites sur les 04 programmées ;
- suivi de la politique de maintenance des biens meubles et immeubles du MINEDUB ;
- suivi de la mise en œuvre des programmes d'investissements du MINEDUB ;

· De la consolidation du système d'informations statistiques

La mise en œuvre des activités ci-après a favorisé la consolidation du système d'information.

- l'actualisation et la reproduction des outils de la carte scolaire ;
- la production des outils d'évaluation du sous-système Education de Base (annuaire statistique, rapport d'analyse et tableau de bord scolaire) ;
- la production des documents de revue des programmes, CDMT, CIEP, Pré Conférence, Conférence Budgétaire et PPA ;
- la participation à l'élaboration du rapport diagnostic du Secteur de l'Education et de la Formation.

· Du pilotage et coordination des services

En vue d'assurer le pilotage et la coordination des services, les activités ci-après ont été

menées :

- poursuite de la mise en œuvre des mesures incitatives en faveur des enseignants et des élèves, à travers l'octroi des bourses aux élèves et des primes spécifiques aux enseignants en service dans les zones frontalières, rétrocédées ou d'accès difficile ;
- la fermeture des établissements privés clandestins ;
- L'acquisition de trois (3) véhicules de fonction pour les services centraux ;
- poursuite de la lutte contre la corruption à travers la mise en œuvre des IRR avec le concours de la CONAC ;
- maintien et contrôle du dialogue général de gestion interne entre des programmes ;
- évaluation prospective de la performance des services centraux et déconcentrés et des projets de coopération par rapport aux objectifs fixés ;
- la Défense des personnels et des intérêts de l'Etat en justice ;
- le suivi du processus de contractualisation des enseignants ;
- l'organisation des réunions de concertation des responsables des services centraux et déconcentrés ;
- l'assainissement du fichier des établissements scolaires privés de base à travers l'informatisation du fichier des établissements scolaires privés de base et la lutte contre les établissements scolaires privés clandestins ;
- le suivi et contrôle administratif de l'exécution physico-financière du BIP ;
- mise en réseau des différentes structures du ministère ;
- mise place des partenariats avec la CTRV TV et Radio pour la diffusion des cours des classes de CM2/CL6 durant la fermeture des écoles ;
- conception et production des 04 magazines ;
- coproduction de 12 émissions télévisées à la CRTV ;
- animation du site WEB bilingue du MINEDUB ;
- couverture des évènements et des cérémonies à caractère officiel ;
- mise en place d'une politique de sécurité des ressources informatiques et rédaction de la charte informatique au Ministère de l'Education de Base

### 3.2. LEÇONS APPRISES

- Pour une meilleure appropriation des programmes, les Responsables des programmes et les contrôleurs de gestion doivent s'impliquer d'avantage dans leurs processus de mise en œuvre ;
- l'exécution des activités du MINEDUB devra désormais se faire en cohérence avec les orientations de l'Agenda 2030, qui exige une éducation équitable, inclusive et de qualité pour tous. Cette nouvelle dynamique est impulsée par les Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'ODD-4 ;
- La rationalisation des actions et des activités ainsi que les objectifs et les indicateurs a permis de stabiliser le cadre logique des programmes.

### 3.3. PERSPECTIVES 2021

- Poursuivre la vulgarisation des outils d'élaboration et d'exécution du budget programme au sein du Ministère ;
- Poursuivre et intensifier les concertations des responsables de la chaine d'élaboration et d'exécution du budget ;
- Soutenir l'actualisation de la Stratégie sectorielle de l'Education et de la Formation pour l'arrimer au Cadre Action 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ;
- Poursuivre l'amélioration du cadre et des conditions de vie du personnel ;
- Poursuivre de l'octroi des primes spécifiques dans les ZEP ;
- poursuivre l'implémentation du SIGE pour l'ensemble du secteur de l'Education et de la Formation ;
- Poursuite de la consolidation du système d'informations statistiques à travers la carte scolaire et le géo référencement des établissements ;
- accentuer la mise en œuvre des stratégies de stabilisation des enseignants à leurs postes de travail en milieu rural et d'accès difficile ;
- accentuer la mise en œuvre des stratégies de lutte contre l'analphabétisme ;
- poursuivre la formation des membres de la chaine de supervision pédagogique aux nouveaux curricula,
- la dissémination du document de Stratégie du préscolaire à base communautaire ;
- la poursuite des activités de lutte contre la pandémie à COVID-19 ;
- la poursuite de la formation des animateurs des Centres Préscolaires Communautaires.